

ÉTUDE DU BÂTI DES MAISONS RUE DES PIERRES N^{OS} 18-20, 32, 34 ET 36 À BRUXELLES

Patrice Gautier

Archéologie à Bruxelles
Archeologie in Brussel

009/02



BRUXELLES DÉVELOPPEMENT URBAIN
BRUSSEL STEDELIJKE ONTWIKKELING
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL



Comité d'accompagnement : Sylvianne Modrie et Stéphane Demeter (MRBC-DMS),
Alexandra De Poorter (MRAH)

Commune : Bruxelles

Adresse : rue des Pierres 34 et 36

Parcelles : 21004_1_A_2_840H6

N° de dossier : BR223-01

Date du rapport : mars 2012

Période d'exécution : 1/05/2010 au 02/07/2010

Type de marché : Procédure négociée avec publicité

Commanditaires: Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale

Prestataires : MRAH et RPAW asbl

Gestion et lieu de conservation de la documentation : Direction des Monuments et des Sites - rue du Progrès 80/1 - 1035 Bruxelles

Éditeur responsable : Arlette Verkruyssen - Bruxelles Développement urbain - rue du Progrès 80/1 - 1035 Bruxelles

Dépôt légal : D/2015/6860/010

Mise en page : Concepción Ortigosa (MRBC-DMS)

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tous droits de reproduction, traduction et adaptation réservés.

Lien : <http://www.monument.irisnet.be>



Sommaire

Introduction	04
L'objet de la mission	04
Les sources	05
Le site	06
L'iconographie	07
L'iconographie avant le bombardement de Bruxelles (1695)	07
L'iconographie après le bombardement de Bruxelles	08
Rapport de recherche	10
Étude de la maison rue des Pierres n° 32	10
Étude de la maison rue des Pierres n° 34	12
Fiche signalitique	12
Étude de la maison rue des Pierres n° 36	20
Fiche signalitique	20
Étude des maisons rue des Pierres n° 18-20	24
Conclusion	26
La maison n° 36	26
Les maisons n°s 32 et 34	26
Bibliographie	31
Samenvatting	32
Annexe	33

Introduction



1 Maisons n^{os} 34 et 36 rue des Pierres, avant leur destruction en 2010.
© MRBC-DMS.

Dans le cadre de la mise en œuvre du permis d'urbanisme 04/PFU/227027 obtenu par S.A. Triple J Estate Development afin de « rénover, restaurer et reconstruire partiellement un ensemble d'immeubles en vue d'y abriter un hôtel de 50 chambres, 16 logements et des commerces » sis rue Henri Maus n^{os} 33-47 et rue des Pierres n^{os} 18-20,30, 34-38, la Direction des Monuments et des Sites (DMS) a programmé -via un marché public (BR223-01)- une intervention d'archéologie préventive. Il s'agissait d'étudier les bâtiments qui allaient disparaître et de fouiller les zones en sous-sol qui allaient être perturbées par les travaux (approfondissement de certaines caves, cages d'ascenseur...). Cette intervention qui a été confiée aux Musées royaux d'Art et d'Histoire en collaboration avec l'asbl Recherches et Prospections archéologiques en Wallonie, a eu lieu du 1^{er} mai au 2 juillet 2010.

L'objet de la mission

Concernant l'étude d'archéologie du bâti, le cahier des charges décrit précisément les objets de la mission :

- maisons rue des Pierres n^{os} 34-36 (reconstruction post-bombardement de 1695 ?) : le mitoyen entre ces deux maisons va être détruit sur tous les niveaux au début du chantier. La priorité de l'étude du bâti se fera sur cet élément destiné à disparaître, y compris en cave. Une étude complète du bâti est demandée pour ces deux maisons.
- maison rue des Pierres n^o 30 (maison reconstruite en 1875, fortement modifiée au xx^e siècle) : analyse des mitoyens, notamment en cave.
- maisons rue des Pierres n^{os} 18 et 20 (maisons reconstruites en 1875) : observation des éléments visibles en cave et enregistrement des matériaux et méthodes de construction (notamment des cloisons en briques renforcées de bois) du n^o 20 dont les murs sont en partie décapés.

Le marché public précise que « Les immeubles sont situés dans le centre historique de Bruxelles qui a subi le bombardement de 1695 : les maisons sont donc majoritairement reconstruites à cette époque, mais cer-

taines ont conservé un noyau médiéval. Les recherches se concentreront sur quelques parties des bâtiments concernés par le projet immobilier ».

Les maisons sises n^{os} 34 et 36 de la rue des Pierres – bâti de l'Ancien Régime - ont été étudiées en profondeur. Cette intervention précède la destruction de ces deux maisons non classées dans le cadre d'un imposant projet immobilier (fig. 1). Une intervention ponctuelle a également été réalisée sur les maisons sises n^{os} 18 et 20 – bâti du xix^e siècle - qui seront, elles, réaffectées.

L'intervention d'archéologie du bâtiment a été planifiée sur une durée de deux mois ; en mai et juin 2010. L'équipe sur place se composait d'un archéologue du bâtiment des Musées royaux d'Art et d'Histoire (P. Gautier) pour la totalité de la période d'intervention et de deux opérateurs de l'asbl Recherches et Prospections Archéologiques en Wallonie pour une durée de 15 jours. La répartition du temps de travail était planifiée de la manière suivante ; un mois de travaux de terrain et un mois de rédaction du présent rapport, alimentation de la base de données des photographies et des fiches d'Unités Stratigraphiques/Unités de Construction. La réalité fut toute différente puisque l'équipe a également suivi les travaux de destruction des maisons (n^{os} 34 et 36) au cours du mois de juin 2010, récoltant un très grand nombre de données archéologiques sur ce patrimoine bâti.

Une opération d'archéologie du sous-sol a été effectuée dans les parcelles voisines des maisons n^{os} 34-36, sans lien stratigraphique avec ces dernières (voir *Archéologie à Bruxelles*, 009/01). C'est pourquoi les résultats des deux opérations ont été consignés dans des rapports distincts.

Les sources

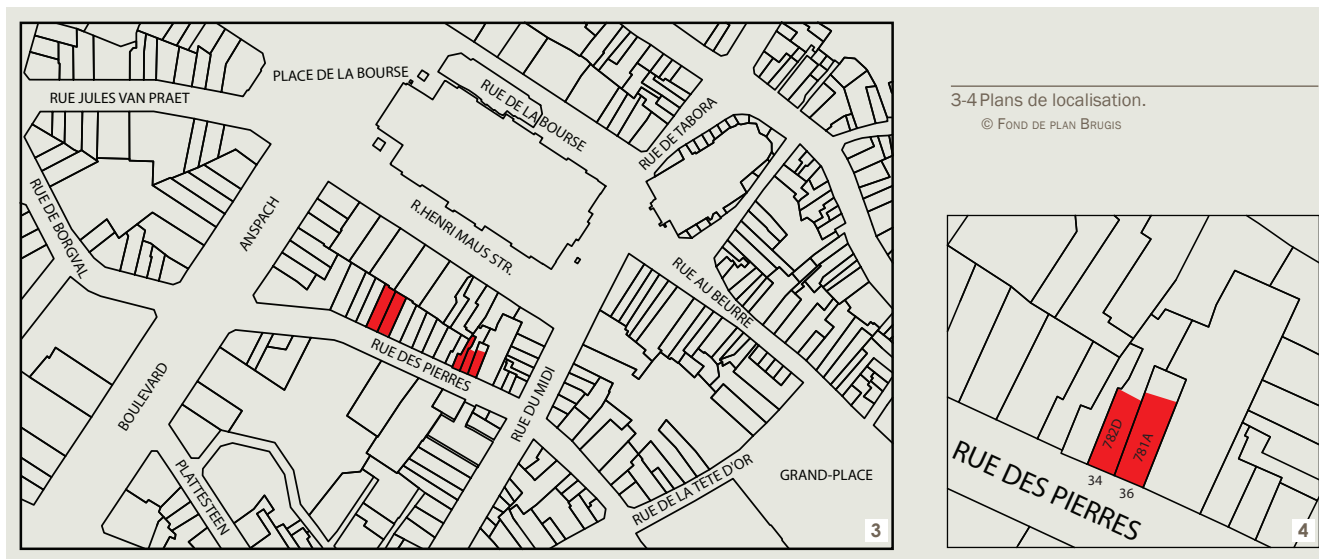
Le Patrimoine Monumental de la Belgique (Pentagone N-Z. 1C) consacre une rapide notice à la rue des Pierres (PMB, 1994, p. 108-112). On y apprend que la rue des Pierres – rue d'origine médiévale (déjà mentionnée dans la 2^e moitié du xiii^e siècle) – fait partie de la route marchande reliant la Grande Île au Coudenberg et que son nom rappellerait soit la présence d'un *Steen* (grande demeure fortifiée construite en pierre, d'origine médiévale) soit le fait qu'elle ait servi d'entrepôt aux pierres destinées à la construction de l'Hôtel de Ville (?). Les maisons rue des Pierres n^{os} 34-36 (fig. 2) ne sont pas reprises dans une notice de l'inventaire du *Patrimoine Monumental de la Belgique*. Le volume 1C signale toutefois que certaines maisons de la rue résultent de l'adaptation de noyaux anciens tels que les n^{os} 32-34 qui, [...] *sur un alignement ancien et ne formant jadis, d'après les ancrs, masquées et les niveaux identiques des fenêtres, qu'un seul bâtiment* (PMB, 1996, 1C, p. 109).

Ces observations ont été réalisées avant la pose en 2006 d'un enduit jaune sur la façade de la maison n^o 32.

La cellule Patrimoine de la Ville de Bruxelles a réalisé en 2009, pour les parcelles concernées par le projet hôtelier, un recensement des dossiers de Travaux Publics conservés aux Archives de la Ville de Bruxelles (DEMEURE, 2009). Ce dossier exhaustif et extrêmement bien documenté est nécessaire à l'étude du bâti pour les xix^e et xx^e siècles. Il est composé de tableaux reprenant les transformations par ordre chronologique pour les n^{os} 18, 20, 30, 32, 34 et 36. Ils sont illustrés des plans des transformations apportées aux bâtiments issus des dossiers Travaux Publics. Notons la présence dans cette étude d'un plan de 1843 pour une modification de façade (pignon à consoles remplacé par un niveau percé de deux baies sous une corniche droite) dans le dossier TP 3734 des AVB. De toute évidence, et contrairement à ce qu'elle indique, ce plan se réfère à des travaux intervenus sur la maison n^o 36 et non n^o 34 (le *Patrimoine Monumental de la Belgique* ne s'y trompe pas ! *PMB*, 1C, p. 109). L'état proposé après modifications est d'ailleurs l'état actuel de la maison n^o 36 (avant sa destruction en 2010). Dans la même étude, le plan de 1836 (pour la réalisation d'une vitrine au



2 Les maisons rue des Pierres n^{os} 32 à 36 en 1975.
© IRPA-KIK (NÉGATIF 175/35-ACL 1975)



rez-de-chaussée) dans le dossier TP 13392 des AVB attribué à la maison n° 36 ne pourrait-il pas, en réalité, se rapporter à la maison n° 34 ? Quoi qu'il en soit, le plan de 1836 n'est pas celui de la maison n° 36 et en revanche le plan de 1843 s'y rapporte bien.

Les informations sur ces deux bâtiments sont donc maigres pour l'étude du bâti avant le XIX^e siècle.

Notons encore que le Laboratoire d'Archéologie à Bruxelles (MRBC-DMS, S. Modrie) a réalisé également en 2009 une intervention sur le bâtiment au n° 32 de la rue des Pierres. Cette intervention, couplée à une étude dendrochronologique réalisée par l'Université de Liège (ULg, P. Hoffsummer) sur l'unique ferme de charpente viendra, comme le dossier de la Ville, compléter et enrichir les données récoltées dans les maisons étudiées.

Enfin, dans le cadre d'une thèse de doctorat menée sur les matériaux de construction de l'Ancien Régime en région de Bruxelles-Capitale, les planchers de la maison rue des Pierres n° 34 ont été étudiés par le Centre de Recherche en Archéologie et Patrimoine de l'Université Libre de Bruxelles (ULB, Ph. Sosnowska). Durant ces travaux, des prélèvements d'échantillons en vue d'une étude dendrochronologique et d'identification des essences des bois mis en œuvre ont été réalisés.

Le suivi de chantier de destruction de la maison a été assuré par les soins de l'équipe des MRAH. Il comportait une série de prélèvements de matériaux de construction comme des morceaux de poutres de plancher de la maison n° 34. Ce matériel est conservé au dépôt archéologique du MRBC en vue d'une éventuelle étude dendrochronologique.

Le site

Tous les noms de rues sont donnés d'après leur actuelle dénomination. Les noms de rues notés en italiques sont des mentions de noms anciens ou de rues disparues. La date des plans desquels ces noms sont tirés est indiquée entre parenthèses.

Aujourd'hui, la rue des Pierres relie la rue de la Tête d'Or au boulevard J. Anspach. Elle est recoupée par la rue du Midi (rue percée en 1840-1841 de la place Rouppe à la rue des Moineaux et prolongée en 1861-1862 jusqu'à la *rue au Lait* (Dupuis, 1777). Sur le plan de l'îlot levé par P. R. Culp en 1777, cette rue est nommée *Corte Steens-Staete* *présentement rue au Lait* et correspond à la partie méridionale de l'actuelle rue du Midi, de la rue des Pierres à l'église Saint-Nicolas. Les maisons n°s 34-36 se situent entre la rue du Midi et le boulevard et font partie d'un îlot oblong défini par les rues H. Maus (face à la Bourse de Commerce, 1871-1873), du Midi, des Pierres et le boulevard Jules Anspach. Les boulevards J. Anspach et M. Lemonnier constituent la partie méridionale des boulevards centraux de la ville (de la place de la Bourse au boulevard du Midi). Ils ont été aménagés sur le voûtement de la Senne entre 1867 et 1871 (PMB, 1993, 1B, p. 300 et CABUY Y., DEMETER S., 1997, 10.2, p. 35-37).

Avant le XIX^e siècle et les grands aménagements urbains du centre ville tels que le voûtement de la Senne, le percement des boulevards centraux (1867-1871) et la construction de la Bourse de Commerce (1871-1873), les maisons de la rue des Pierres n^{os} 34-36 faisaient partie d'un plus vaste îlot percé d'impasses. Cet îlot implanté au sud du couvent des Récollets¹ et de l'église Saint-Nicolas était percé de plusieurs petites rues et impasses ; perpendiculaires à la rue des Pierres : *Impasse des Pommiers* (Popp, 1866) ou *du Veau-Bleu* (CABUY Y., DEMETER S., 1997) ou *Calf-Straetje* (Culp, 1777), *Petite rue des Pierres* (Popp, 1866), *rue des Récollets* (Craan, 1835), impasses perpendiculaires à la rue du Midi : *rue du Cabas* (Craan, 1835) ou *Heÿmelÿckhÿdt-Straete* (Culpe, 1777) la *Plaine de Ste-Gertrude* (Culp, 1777) et le *Cimetière des Rds Pes Récollets* (Culpe, 1777) ou la *rue du Cerfeuil* (Craan, 1835).

Vers l'ouest, la rue des Pierres s'étirait jusqu'à l'église Saint-Géry sur la Grande Île et portait le nom de *Forum Linarium* (de Tailly, 1640) ou *Marché au Lin* (Dupuis, 1777) ou *rue au Lin* (Craan, 1835), et au-delà du pont - le *pont du Miroir* (Popp, 1866) - qui enjambait un des bras de la Senne entourant la Grande Île.

Les niveaux de la rue des Pierres présentent une importante dénivellation entre le seuil des maisons n^{os} 32-34-36 et le boulevard J. Anspach. Elle est le fruit de rehaussements des niveaux de circulation lors de la création des boulevards centraux et du voûtement de la Senne à la fin du XIX^e siècle (fig. 5).

L'iconographie

Mis à part les plans de Bruxelles des XVII^e et XVIII^e siècles (fig. 6), aucune gravure ne représente les fronts bâtis de la rue des Pierres. Nous proposons un rapide survol non exhaustif de l'iconographie la plus significative pour la compréhension du site. Pour faciliter la lecture, la plupart des noms de rues mentionnés sont les noms actuels. Ceux inscrits en italique sont ceux rencontrés dans les sources iconographiques. Dans le texte, cette dernière est indiquée entre parenthèses avec la date.

L'iconographie avant le bombardement de Bruxelles - 1695

Sur le plan de Bruxelles de **J. de Deventer** (1550-1565) (fig. 7), la rue des Pierres est dessinée perpendiculairement à la *rue des Récollets* (Craan, 1835). Elle se prolonge vers Saint-Géry en enjambant un bras de Senne.

Sur le *Grand plant et vray portrait de la ville de Brusselles* de **Belle Foret** (1575) (fig. 8) et ceux de la même période (Braun et Hogenberg, 1572), l'îlot autour du couvent franciscain est clairement défini (n^o 20 : *Les cordeliers*). Le plan mentionne au-dessus de l'îlot : *Le pont* (n^o 53), à côté de l'église *S. Nicololas* (n^o 19). Peut-être s'agit-il de celui de la rue des Pierres qui enjambe le bras de Senne vers Saint-Géry. À l'endroit des maisons n^{os} 34-36, deux volumes aux bâtières parallèles à la rue sont dessinés entre la maison d'angle et l'*impasse des Pommiers* (CABUY Y., DEMETER S., 1997).

Sur le plan de **M. de Tailly** (1640) (fig. 9), l'îlot du couvent des Récollets (28. *Monasterium Minoritarum*) percé des ses impasses et ruelles apparaît clairement. Cet îlot est bordé au sud de la rue des Pierres (Dupuis, 1777), à l'est de la *rue au Lait* et l'église Saint-Nicolas (Dupuis, 1777 ou de Tailly, 1640 : 4. *T[emplum] S. Nicolai*), au nord du marché aux Poulets (Dupuis, 1777 ou de Tailly, 1640 : 77. *F[orum] Lactarium*) – jusqu'à la Senne et au marché aux Poissons bordant celle-ci ; 73. *F[orum] Piscarium* (de Tailly, 1640) - et à l'ouest par la Senne (bras oriental de la Senne entourant la Grande Île).

De petites maisons garnissent le front de la rue des Pierres. Après la maison d'angle (rues du Midi et des Pierres), on distingue deux volumes d'habitation dont les bâtières sont parallèles à la rue, à l'endroit présumé des maisons n^{os} 34-36. À l'arrière des maisons, on aperçoit peut-être quelques volumes secondaires de fond de parcelle des maisons de la *rue au Lait* (actuelle rue du Midi). Vers le couvent des Récollets, des arbustes sont disposés en ordre clairsemé dans des jardins.

- 1: En 1988, une partie de l'église du couvent des Récollets a été fouillée par la Société royale d'Archéologie de Bruxelles (SRAB) et le Service des fouilles de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) <http://www.srab.be/fmfouilles.htm>. Elle se situe sous l'actuelle Bourse de Commerce et la rue de la Bourse, parallèle aux boulevards centraux (boulevard J. Anspach et place de la Bourse).

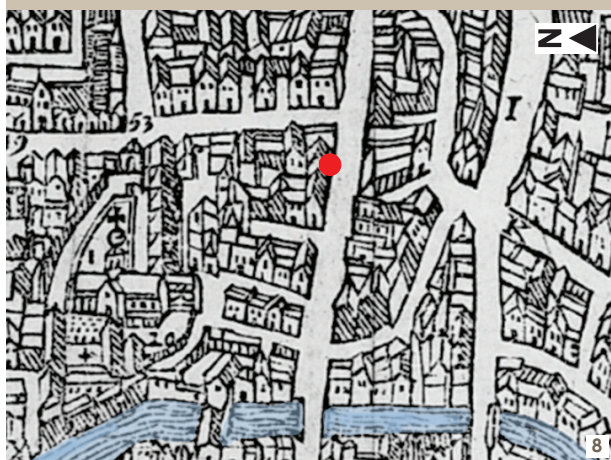


- 5 Rue des Pierres, vers les boulevards centraux. On aperçoit les changements de niveaux – quelques degrés en pierre bleue – entre la rue et le seuil des maisons n^{os} 32, 34 et 36.

© MRBC-DMS

- 6 Plan (anonyme) de la ville de Bruxelles, 1750. Détail du centre ville, de la Grand-Place à l'église Saint-Géry.

© AVB, GRAND PLAN N^o 3).



L'iconographie après le bombardement de Bruxelles

Sur le plan de **L. d'Archambault** (1774) (fig. 10) et le **L. A. Dupuis** (1777) (fig. 11), les maisons n^{os} 32-34 et 36 sont clairement représentées. Les maisons n^{os} 32-34 ont une profondeur identique. En revanche, la maison n^o 36 est plus profonde que ses deux voisines.

La carte de **J.J. de Ferraris** (1777) n'apporte que peu de renseignements sur le bâti. Les impasses qui percent l'îlot des Franciscains sont clairement lisibles. Tous les fronts de rue sont construits, notamment ceux de la rue des Pierres.

La légende du plan de **Fr.-J. Desaubleaux** (1780) (fig. 12) indique de manière précise la destination de certains bâtiments, accompagnés d'une petite notice historique, notamment : *BB : Halle et poids de la Ville, XCVIII : Les Récollets établis en 1227 sont 66 individus et occupant 2208 toises quarrées de terrain la cour devant leur cimetièrre appartient à la Ville, XXX : [Eglise] de St. Nicolas érigée en 1270, sa Tour croula en 1367, elle a été relevée en 1380. Détruite par le Bombardement en 1695, rétablie en 17[.].4, et croulée la même année.*

Sur le plan parcellaire de **J.B. Bastendorff** (1821) (fig. 13), on aperçoit distinctement la division des parcelles des maisons n^{os} 32-34 et 36 qui sont respectivement numérotées 88, 87 et 86. Comme sur les autres plans, la maison n^o 36 est plus longue que les deux autres. En revanche, la maison n^o 32 est plus longue que sa voisine du n^o 34. S'agit-il d'une annexe flanquée contre le volume principal de la maison n^o 32 ?

Au-delà d'une cour intérieure (marquée d'un « c »), des constructions sont logées en fond de parcelle, à l'arrière des maisons n^{os} 32 et 34 (88 et 87 sur le plan de 1821). La maison n^o 36 possède uniquement une cour vers l'arrière.

Sur le Plan de **P.C. Popp** (1866) (fig. 14), les maisons n^{os} 34-36 portent respectivement les numéros de parcelles cadastrales 781 et 782 (et les n^{os} 62 et 64). Comme sur le plan de Craan (1835), le couvent des Récollets a disparu et a été remplacé par le *marché au Beurre*. La Bourse de Commerce lui succèdera quelques années plus tard avec le percement des boulevards du centre. La rue du Midi a été percée dans le prolongement de l'ancienne *rue au Lait* (1777, Dupuis).

La maison n^o 34 (n^o de parcelle 782, Popp) est liée à deux petites constructions situées en fond de parcelle, dans l'axe de celle-ci et séparée de la maison par une cour. Ces constructions n'existent plus (depuis la fin du xix^e siècle). La maison n^o 36 (n^o de parcelle 781, Popp) est quant à elle liée à une cour non bâtie à l'arrière de la maison.

7 J. de Deventer, *Atlas des villes des Pays-Bas*. 73 places levées entre 1550 et 1565 sur les ordres de Charles Quint et de Philippe II. Brussel, 1550-1565, détail du centre de la ville de Bruxelles

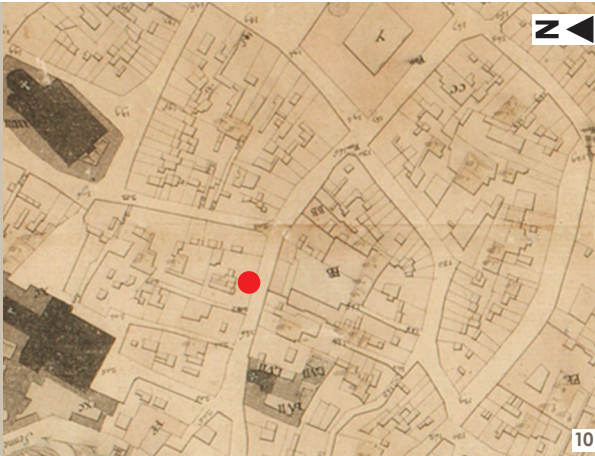
© BR, CARTES ET PLANS, Ms. 22.090.

8 Belle Foret, *Grand plant et vray portrait de la ville de Bruxelles*, 1575, détail de l'îlot des Récollets.

© AVB

9 M. de Tailly, 1640, *Bruxella nobissima brabantiae civitas an 1640*, détail de l'îlot des Récollets - à l'angle de la rue du Midi et de la rue des Pierres.

© BR, CABINET DES ESTAMPES



10 L. d'Archambault, 1774, détail de l'angle de la rue des Pierres et de la rue du Midi.

© FONDATION ROI BAUDOIN

11 L. A. Dupuis, Plan topographique de la ville de Bruxelles, 1777, détail de l'îlot du couvent des Récollets.

© BR, CARTES ET PLANS

12 Fr.-J. Desaubleaux, *Plan détaillé de la ville de Bruxelles*, 1780, détail autour du couvent des Récollets et de l'église Saint-Nicolas.

© AGR, CARTES ET PLANS MANUSCRITS, 34

13 J.B. Bastendorff, *Plan parcellaire de la ville de Bruxelles*, 1821, détail de la rue des Pierres, à l'angle de la rue au Lait. La maison numérotée n° 87 est l'actuelle maison n° 34, et la maison numérotée n° 86 correspond à la maison n° 36.

© AVB

14 P. C. Popp, *Plan parcellaire de la ville de Bruxelles*, 8^e section, 1866. Les maisons n° 34 et 36 portent respectivement les numéros cadastraux 782 et 781.

© BR, CARTES ET PLANS



Rapport de recherche



15 Rue des Pierres n^o 32 et n^{os} 34-36 en démolition.
© MRBC-DMS



16 Rue des Pierres n^o 32.
© MRBC-DMS

Maison rue des Pierres n^o 32

En 2009, le Laboratoire d'Archéologie à Bruxelles (DMS), sous la direction de S. Modrie a réalisé une intervention dans le bâtiment rue des Pierres n^o 32 (fig. 16). Il s'agit d'une maison de deux travées qui d'après le *Patrimoine Monumental de la Belgique* (PMB, 1C, p. 109) ne formaient, avec le n^o 34, probablement jadis qu'un seul bâtiment.

Il n'en est plus rien aujourd'hui. Les deux maisons n^{os} 32 et 34 sont des bâtiments distincts, avec leur propre circulation verticale et ne possédant pas de communication directe entre eux.

Plusieurs relevés archéologiques ont été réalisés lors de cette intervention par l'équipe du MRBC (S. Modrie, N. Blocteur) et des MRAH (Ch. Le Roij) sur la ferme de charpente (fig. 17-18) et un mur de pierres au sous-sol.

Une étude dendrochronologique menée par l'ULg (P. Hoffsummer, Ch. Maggy, A. Weitz)² liée à l'intervention de la DMS situe la date d'abattage dans le premier tiers du XVIII^e siècle (dernier cerne dans un aubier en 1707 pour deux échantillons et dernier cerne dans un aubier en 1731 pour le troisième échantillon). Cette ferme de charpente a donc été réalisée après le bombardement de Bruxelles par les troupes françaises (1695).

La maison, profondément restaurée en 2006 — nouveaux enduits intérieur et extérieur, nouvelle vitrine à rue, ponçage de la ferme de charpente et des poutres maîtresses, ... ne permet pas aujourd'hui une lecture archéologique en profondeur.

L'analyse de la structure en bois (ferme de charpente et poutres de plancher) a souligné quelques incohérences. En effet, l'entrait de la ferme de charpente repose sur des corbeaux métalliques d'un côté et sur une poutre en bois (neuve) de l'autre. La partie inférieure de la ferme de charpente — les jambes de force et leur entrait (d'un dispositif de combles aménagés à surcroît) — n'existe plus. La ferme n'est donc plus, à sa base, ancrée/attenante à la structure en bois (entrait des jambes de force) et à la maçonnerie. Les bois supérieurs de la ferme de charpente semblent cohérents et portent le numéro I (avec marques de latéralisation

2: Archéologie à Bruxelles, 009/03, P. Hoffsummer.

— langues de vipère — côté rue). Les bois formant la fermette (le poinçon et les arbalétriers) pourraient être postérieurs. Leur découpe semble différente du reste des pièces de bois. Ces observations sont à prendre avec circonspection car le ponçage des éléments de bois lors de la dernière restauration rend la lecture archéologique mal aisée.

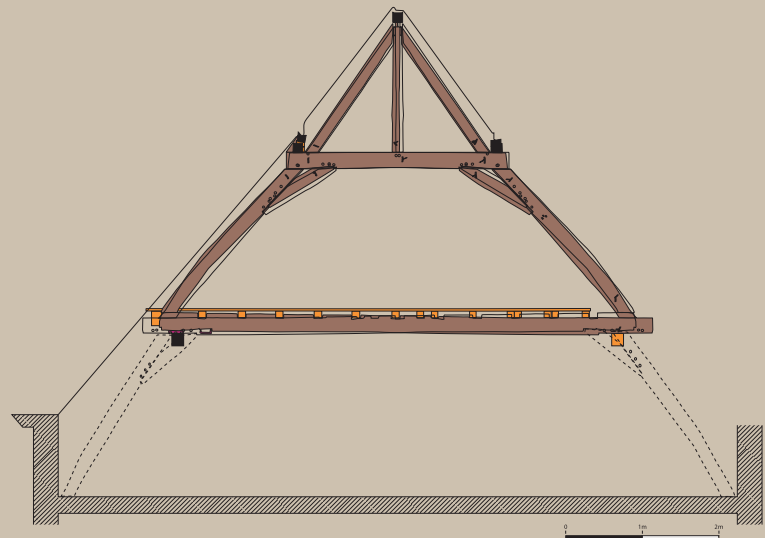
L'entrait des jambes de force de cette charpente ne soutient plus le plancher du deuxième étage. Celui-ci a été remplacé par des poutres posées entre les pignons de la maison, parallèlement à la rue.

Un autre élément interpellant du dispositif de la maison n° 32 est la longueur des bois de la faîtière. Celle-ci est divisée en deux pièces de faible longueur. Les deux pièces sont assemblées (enture, renforcée de chevilles en bois) et ancrées aux sommets des pignons. Cette faible longueur permet-elle de penser que la pièce de bois continuait jadis vers l'est bien au-delà du pignon mitoyen ? Pas forcément, la reconstruction après le bombardement de Bruxelles met en œuvre une grande quantité de matériaux de récupération où, vu la demande, des matériaux de qualité moindre (ici de faible longueur).

Dans les sous-sols du n° 32, on aperçoit dans le mitoyen avec le n° 34, un mur en pierre assemblé au mortier jaune (fig. 19) sur une longueur d'environ 1,80 m (depuis le mur gouttereau à rue) sur une hauteur d'environ 0,80 m. Ce mur en pierre surmonté de quatre tas de briques est englobé dans une maçonnerie de parpaings de ciment. L'assise inférieure de la maçonnerie en pierre présente un ressaut saillant d'environ 0,10 à 0,12 cm.



17



18



19



20

17 Ferme de charpente unique de la maison n° 32 rue des Pierres, datée par dendrochronologie du premier tiers du XVIII^e siècle.

© MRBC-DMS

18 Coupe transversale de la ferme de charpente. Dessin : N. Blocteur.

© MRBC-DMS

19 Mur en appareil de pierre, visible dans les caves de la maison n° 32.

© MRBC-DMS

20 Plan de l'îlot entre les rues des Pierres (au sud) et H. Maus (au nord). Les flèches rouges indiquent les axes perpendiculaires aux rues. Lors de la construction de la maison n° 30 de la rue des Pierres en 1875, une partie de la maison n° 32 a été empiétée pour permettre une surface habitable plus confortable des pièces arrière de la maison n° 30, rattrapant ainsi l'alignement de la rue H. Maus.

© RELEVÉS A2RC

3: N^{os} 33 à 51, quatre immeubles de commerce et de rapport élevés en 1883 sur les plans de l'arch. J (?) Servais (PMB, 1B p. 449-450).

La maison n^o 32 présente un plan irrégulier : elle est réduite vers l'arrière et cette partie est légèrement désaxée par rapport à l'avant (fig. 20). On ne retrouve pas ce dispositif sur les plans parcellaires de Craan et de Popp.

Il semble bien que ce rétrécissement soit lié aux axes différents des rues des Pierres et Henri Maus. En effet, les parcelles donnant sur l'une et l'autre rue ont des orientations différentes. Les parcelles de la rue des Pierres sont les plus anciennes, puisque la « nouvelle » rue Henri Maus est percée en 1867-1871³. Dès lors, c'est sans doute à la faveur de la reconstruction de la maison rue des Pierres n^o 30 (AVB, TP 3729) en 1875 et/ou pour permettre une meilleure imbrication des volumes avec les nouveaux bâtiments de la rue H. Maus (1883) qu'une partie de la maison n^o 32 est rabotée à cette époque. La maçonnerie du mur qui rétrécit la maison est construite avec un gabarit de briques (18x9x4,5 cm) qui remonte à la fin du XIX^e siècle, identique d'ailleurs à celles des maisons de la rue H. Maus n^{os} 33 à 51 et à la maison rue des Pierres n^o 30. Un accès vers les sous-sols du bâtiment de rapport du n^o 43 de la rue H. Maus est percé depuis le n^o 30 de la rue des Pierres. Ce qui explique peut-être la nécessaire réorganisation des deux maisons, 30 et 32, avec un ressaut vertical.

Maison rue des Pierres n^o 34

Fiche signalétique

Maison de deux travées construite sur cinq niveaux (fig. 22) (rez-de-chaussée, premier, deuxième, troisième étage et combles à surcroît) avec un niveau supplémentaire en sous-sol (cave sur entrevous en brique sur solives métalliques).

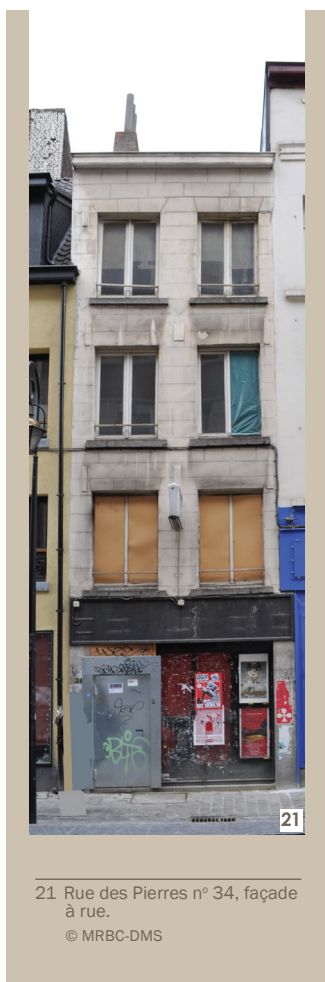
La façade à rue (fig. 21) (3,50 m de large sur 9,80 m de haut) est unifiée par la pose d'un enduit beige/gris à faux-joints (**UC 3461**) qui recouvre aussi les ancrures sur les trumeaux des baies du premier et du second étages. La maçonnerie du rez-de-chaussée a été démontée et remplacée par une vitrine avec porte (**UC 3462**). Les appuis saillants des six fenêtres des étages (**UC 3463 à 3468**) sont en pierre bleue. Cinq d'entre-elles ont conservé une barre d'appui métallique. Tous les châssis des baies de la façade sont à double battant en bois peints en blanc (fig. 23-26). Au sommet de la façade, une corniche en bois débord du nu du mur de quelques centimètres (**UC 3470**). Les ancrures en I sont masquées sous l'enduit de façade.

La façade arrière est entièrement enduite de ciment (**UC 3471**) (fig. 27). Le rez-de-chaussée a été détruit sous un linteau métallique (**UC 3472**). La façade présente également des baies réparties en deux travées au niveau des premier (**UC 3473 et 3474**), deuxième (**UC 3475 et 3476**) et troisième étages (**UC 3477 et 3478**). Certaines baies ont été fortement modifiées : une des fenêtres du premier étage (**UC 3474**) a par exemple été bouchée par des petits carreaux de verre. La baie du troisième étage (**UC 3478**) est fermée par un châssis à six jours (fig. 28), différent des autres (à deux jours), datant plus que probablement de la période néoclassique.

Le rez-de-chaussée est composé d'une pièce unique ouverte (pièce 01) sur une cour à l'arrière de la maison. La pièce est éclairée vers la rue par une grande vitrine et une porte (**UC 3462**). L'escalier (**UC 3479**), d'une seule volée courbe, est flanqué contre la vitrine à rue.

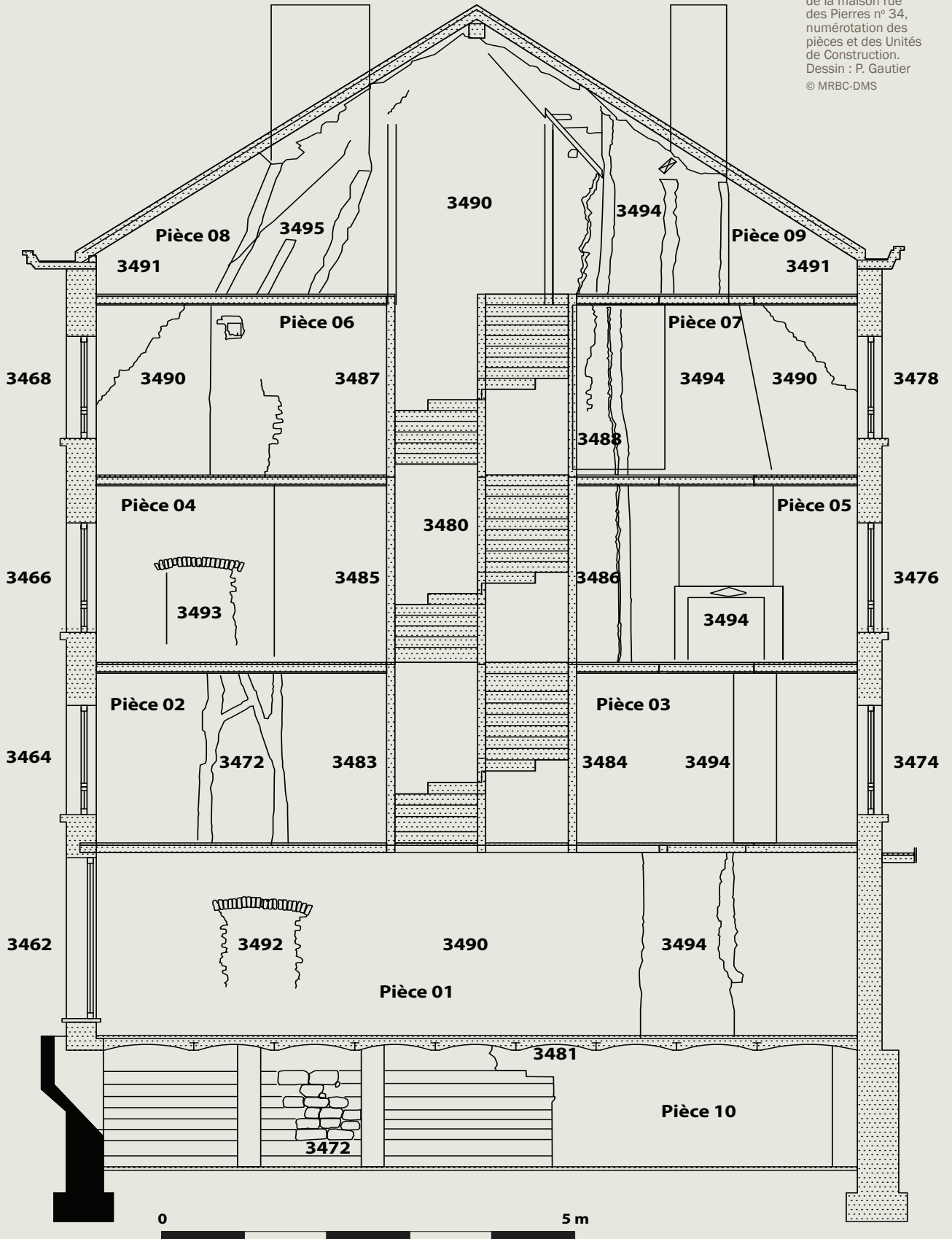
Les trois étages supérieurs présentent la même organisation. Chaque niveau est divisé en trois espaces par un panneautage en bois ; deux pièces de vie avec cheminée sont logées, l'une vers la rue, l'autre vers le jardin. Elles sont distribuées par une cage d'escalier médiane (**UC 3480**) à double volée droite et palier intermédiaire entre chaque niveau.

Les cloisons en bois (**UC 3483 à 3488**) (fig. 30-32) délimitant la cage d'escalier sont composées de potelets en bois sur lesquels sont cloués, à l'aide de clous forgés, de larges planches. Un plafonnage à la chaux, projeté sur un lattis de bois refendus sert de finition aux panneaux. Chaque cloison est percée d'une porte située vers l'est, le long du mur-pignon mitoyen. Concernant les sols, il n'y a pas de poutres mais uniquement des solives disposées entre les deux murs-pignons (fig. 29). Ces solives, espacées d'une trentaine de centimètres et ancrées dans les murs-pignons, soutiennent directement le plancher en bois.



21 Rue des Pierres n^o 34, façade à rue.
© MRBC-DMS

22 Coupe transversale de la maison rue des Pierres n° 34, numérotation des pièces et des Unités de Construction. Dessin : P. Gautier © MRBC-DMS





23



24

23 Au premier étage, l'encadrement de la baie orientale (UC 3463) a complètement été refait – seul l'arc de décharge de la maçonnerie ancienne semble subsister. La nouvelle baie présente un seuil en pierre bleue, des piédroits en brique avec quelques pierres blanches probablement utilisées en réemploi et un linteau en bois.

© MRBC-DMS

24 Au deuxième étage, les baies d'origine, aux encadrements de pierre blanche, ont partiellement été dégagées. Ces baies à 1 jour (UC 3466 et 3465) ne conservent pas de trace de traverse sur les piédroits. Une brique posée à l'intérieur du piédroit réduit l'espace de la baie à l'époque néoclassique.

© MRBC-DMS



25



26

25 Lors du démontage de la maçonnerie de la baie (UC 3465), on aperçoit les pierres formant les encadrements des baies primitives.

© MRBC-DMS

26 Au deuxième étage, malgré les modifications néoclassiques, on aperçoit dans la maçonnerie les pierres composant les piédroits des baies d'origine (UC 3465 et 3466).

© MRBC-DMS



27



28

27 La façade arrière de la maison n° 34 est entièrement enduite de ciment (UC 3471). Le niveau inférieur est détruit sous un large linteau métallique (UC 3472) et donne accès à une annexe en bois couvrant l'ancienne cour derrière la maison.

© MRBC-DMS

28 Au troisième étage de la maison, seul l'un des châssis appartient à la période néoclassique. Il est à petit-bois divisé en six jours (UC 3478). Aujourd'hui, un contre linteau en béton couronne les deux fenêtres en remplacement d'une pièce en bois.

© MRBC-DMS



29

29 Au n° 34, il n'y a pas de poutres qui portent les solives. Celles-ci sont directement ancrées dans les murs. Photo Ph. Sosnowska, 2010.

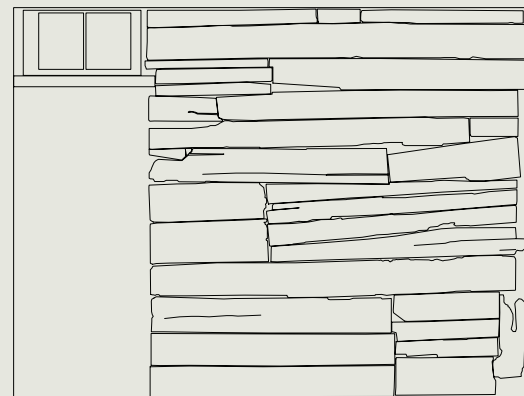
© MRBC-DMS

Pièce 07 UC 3488



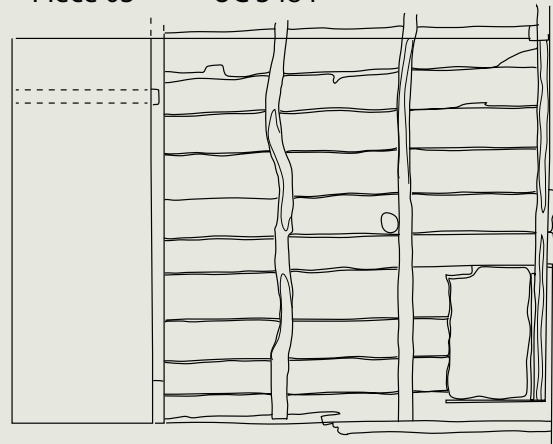
30

Pièce 05 UC 3486



31

Pièce 03 UC 3484



32

0 1 m

30 La cage d'escalier est séparée des pièces de vie par des cloisons en bois – ici, la pièce côté jardin au troisième étage (pièce 07), en cours de démontage. Les planches utilisées sont des matériaux de récupération, notamment de planchers. Une porte est ménagée vers l'est. Dessin : P. Gautier.

© MRBC-DMS

31 La cloison de bois encadrant la cage d'escalier au niveau du deuxième étage (UC 3486). Les planches recevaient un lattis en bois refendu sur lequel était posé un enduit. Dessin : P. Gautier.

© MRBC-DMS

32 La cloison de bois encadrant la cage d'escalier au niveau de premier étage (UC 3484), après le démontage des panneaux de bois. Des poteaux verticaux soutiennent cette structure. Des planches ont été prélevées et sont actuellement stockées au dépôt du Laboratoire d'Archéologie à Bruxelles de la DMS (MRBC). Dessin : S. Modrie.

© MRBC-DMS

4: Entre-temps, une intervention archéologique a été effectuée sous l'espace des caves des maisons n^{os} 34 et 36 en 2012 par la DMS (voir *Archéologie à Bruxelles*, 009/05, S. Modrie).

Les combles (pièces 8 et 9) ne possèdent pas de ferme de charpente. Des pannes sont directement ancrées entre la maçonnerie des pignons de la maison.

Le sous-sol, voûté d'entrevous (brique et métal – **UC 3481**) forme une seule pièce (pièce 10) flanquée vers le n^o 36 de niches maçonnées (cave à vin ?). Un escalier en bois (**UC 3482**), d'une seule volée droite contre le mur mitoyen du n^o 32, sert d'accès à la cave.

Les fondations du mur mitoyen (mur-pignon) entre les maisons n^{os} 32 et 34 : vestiges de constructions antérieures à l'édification des deux maisons ?

Les observations réalisées dans la cave de la maison n^o 34 ont laissé apparaître, derrière l'escalier et un tableau électrique, sous une importante couche d'enduit, un mur en moellon de pierres (**UC 3489**) (fig. 33-34). Nous avons dégagé le mur sur environ 1 m². Il s'agit d'un mur en moyen appareil de blocs quadrangulaires ébauchés de grès lédien liés au mortier de chaux de couleur beige-jaune. Vers le nord, après un ressaut vertical, l'appareil est en brique dont il est impossible de connaître les dimensions. La longueur (visible) du mur en pierre est estimée à environ 5 m, depuis la façade à rue jusqu'au ressaut vertical, sur une hauteur d'environ 1,60 m.

Nous l'avons indiqué, une partie de ce mur a été observée et relevée par l'équipe du Laboratoire d'Archéologie à Bruxelles dans les sous-sols du n^o 32. Six assises d'un mur identique à celui retrouvé au n^o 34 ont été observées sur une longueur d'environ 1,80 m pour une hauteur d'environ 0,80 m.

Aujourd'hui, nous n'avons aucun critère de datation absolue pour ce segment de mur (**UC 3489**). Seulement une datation relative ; elles datent d'avant l'édification des maisons n^{os} 32 et 34 dans leur état actuellement conservé. La couleur des mortiers à la chaux et sable jaune ne permet pas non plus, aujourd'hui, de préciser cette datation.

Ces fondations appartiennent-elles à un bâtiment médiéval ? On serait bien entendu tenté d'y voir un *Steen* – ce qui pourrait corroborer ainsi l'une des hypothèses du *Patrimoine Monumental de la Belgique* pour la toponymie de la rue des Pierres (la présence d'un « *Steen* », PMB, 1C, p. 108), mais aucun indice archéologique ne vient aujourd'hui appuyer cette hypothèse. Tout au plus sait-on que la rue des Pierres est d'origine médiévale, et les fondations (**UC 3489**) sont ici perpendiculaires à cet axe ...

Il serait dès lors très intéressant de questionner les sources historiques/archivistiques sur les deux bâtiments, avant et après le bombardement de Bruxelles de 1695.

Le mur oriental de la cave du n^o 34 n'était pas visible en raison de la présence de « niches » maçonnées d'une cave à vin (?). Présentait-il le même profil⁴ ?

La construction de la maison n^o 34 au début du XVIII^e siècle (?)

Après le bombardement de Bruxelles, le quartier autour de la Grand Place est dévasté. La grande entreprise de reconstruction du centre ville démarre sans tarder au lendemain du bombardement. Pour des raisons pratiques (propagation des incendies et écoulement des eaux pluviales), les autorisées communales interdisent dès 1703 la construction de pignons parallèles à l'axe des rue – désormais les murs-pignons seront mitoyens laissant place, côté rue et jardin,



33-34 Dans les caves de la maison n^o 34, le mur mitoyen du n^o 32, on observe sur quelques mètres, de part et d'autre d'un petit pilastre, une maçonnerie de pierre faite de gros blocs et liée au mortier beige-jaune (**UC 3489**). L'autre parement de ce mur est partiellement visible depuis les caves de la maison n^o 32.

à des murs-gouttereaux couronnés de corniches droites (Loir Ch., 2009, p. 41-43). La maison rue des Pierres n° 34 n'est-elle pas le parfait exemple de ces nouvelles prescriptions urbanistiques ?

Au-dessus d'une maçonnerie en pierre appartenant à une construction antérieure (UC 3489), est construite une maison de brique dont la bâtière est perpendiculaire à la rue. Cette maison, haute alors de deux étages, est percée au premier (UC 3463 et 3464) et au second (UC 3465 et 3466) de deux baies en façade à rue. De rapides décapages ont permis de visualiser leur structure. À cette époque, il s'agit de baies aux encadrements de pierre (grès lédien) surmontées d'un arc de décharge unique en brique. Les moulures des piédroits présentent une feuillure droite (angle de 90°). Parmi les structures dégagées et bien que transformée, la fenêtre orientale du deuxième étage (UC 3465) (fig. 35) semble être la mieux conservée du dispositif primitif. Les piédroits ne possèdent pas d'élément correspondant au départ d'une traverse. La baie dégagée du deuxième étage possède un linteau unique en pierre qui fonctionne avec la phase primitive.

Les chantiers des maisons n°s 32 et 34, contemporains ?

Comme le note le *Patrimoine Monumental de la Belgique* (PMB, 1C, p. 109), les deux maisons n°s 32 et 34 formaient-elles à l'origine qu'un seul bâtiment ? Pour argumenter cette affirmation, le *Patrimoine Monumental* se base sur la position identique des ancres, c'est-à-dire des niveaux de circulation. De plus, sur le plan cadastral de P. C. Popp (1866), les deux maisons occupent la même superficie – deux rectangles de la même profondeur. Chacun d'eux porte un numéro de parcelle distinct. Nous l'avons vu, cette situation sera modifiée à la fin du XIX^e siècle lors du percement de la rue H. Maus (en 1867-1871) et la reconstruction de la maison n° 30, rue des Pierres (en 1875).

Cependant, à la lumière de l'intervention archéologique, cette affirmation est à nuancer. Pour répondre à la question, il apparaît essentiel d'étudier la maison n° 32, qui n'est pas l'objet du présent rapport. Donc, en l'absence de toute étude archéologique du n° 32, il est difficile de se prononcer. Néanmoins, certains éléments repérés au n° 34 apportent un regard nouveau sur la question.

Les décapages du mur mitoyen (UC 3490) (fig. 36) ont clairement montré que le troisième niveau est le fruit d'un rehaussement tardif de la maison (UC 3091, voir infra : La rehausse d'un étage). Une couture oblique dans le mur mitoyen (entre UC 3090 et 3091), visible au niveau du troisième étage (pièces 06 à 09), indique clairement le profil de la toiture primitive. Ce profil correspond à celui de la maison n° 32 voisine – élément qui confirme, plus que probablement, l'entreprise commune des deux bâtiments n°s 32 et 34 puisqu'elles avaient la même volumétrie.

Nous avons pu également rapidement faire une visite dans la maison n° 32. Dans les combles, une ferme de charpente (cohérente) porte la marque I et supporte les pannes. Cette ferme appartient-elle bien à la maison n° 32 ? D'un point de vue « constructif » cette disposition des lieux est étrange. En effet, dans une maison si étroite, pourquoi avoir placé une ferme de charpente (au lieu de pannes portant directement sur les pignons, comme c'est le cas pour le n° 34) ? D'après les plans du permis de bâtir pour des transformations (2006), la ferme de charpente se situe approximativement au milieu de l'espace de la maison n° 32, large de 3,05 m. Les pannes ont donc une portée d'environ 1,50 m, ce qui est peu et pose la question du réemploi de cette ferme.



35 La baie dégagée au niveau du deuxième étage de la maison n° 34 (UC 3465), nous renseigne sur le type de percement de la maison primitive. Il s'agit de baies aux encadrements de pierre blanche (moulure à angle droit) avec linteau droit sous un arc de décharge unique. Les baies ne semblent pas équipées de meneaux et traverses. Elles ont, à la période néoclassique été transformées : diminution de la largeur, pose d'un appui saillant en pierre bleue et d'un garde-corps.
© MRBC-DMS

36 Au n° 34, le mur mitoyen (UC 3490) en brique (montant depuis le rez-de-chaussée jusqu'au faite du toit) est construit en porte-à-faux (hors plomb d'environ 0,10 m à 0,15 m, vers l'est) par rapport au mur de pierre visible en cave. Il ne peut s'agir de la même phase de construction et le mur de pierre appartient vraisemblablement à une construction antérieure à celle des maisons n°s 32 et 34.
© MRBC-DMS



37 Au niveau du deuxième étage, la maçonnerie contient un arc (UC 3493), vestige d'une circulation de chantier ? La hauteur de l'arc dans la pièce par rapport au plancher n'autorise pas à penser à l'identifier comme une porte permettant de passer d'une pièce à l'autre entre les maisons n^{os} 32 et 34. Les coutures sous les arcs peuvent-elles être le témoin d'un ancien passage temporaire ?

© MRBC-DMS

Ce système devient plus cohérent s'il s'agit de la première ferme d'un bâtiment plus large. Par contre, si on envisage qu'il s'agit d'un bâtiment ayant la largeur des deux maisons (n^{os} 32 et 34) dont la charpente serait jadis formée de trois (ou éventuellement deux) fermes de charpente, que faire alors du mur mitoyen en pierre visible dans la cave (vestiges de construction antérieures) ? L'étude dendrochronologique de l'ULg va dans ce sens : « La panne faîtière possède d'ailleurs une enture en sifflet désaboté qui suppose un prolongement de cette pièce vers la droite du bâtiment quand on le regarde depuis la rue »⁵. Une étude détaillée du parcellaire de l'Ancien Régime s'avère ici plus que nécessaire.

La construction d'un mur mitoyen, contemporain des maisons n^{os} 32 et 34 ?

Le mur mitoyen (**UC 3490**) entre les maisons n^{os} 32 et 34 possède au niveau du rez-de-chaussée et du deuxième étage, deux arcs (**UC 3492** et **3493** baie/arc de décharge ?) (fig. 22 et fig. 37) dans les pièces à rue. Sous les arcs, on ne retrouve pas de piédroits de baies, mais la trace de coutures verticales. Aujourd'hui

ces « baies » sont bouchées avec un matériau (mortier et briques) identique au reste du mur (**UC 3490**).

Ne pourrait-il pas fonctionner comme des « passages » de chantier permettant de passer d'un volume à un autre durant les travaux ? C'est-à-dire une baie temporaire, utilisable uniquement la durée du chantier, avant d'être rebouchée. Ces arcs ne seraient donc pas ceux de véritables portes permettant de passer d'une pièce à l'autre de la maison n^o 32 à la maison n^o 34 (dans le cas où les deux maisons ne formeraient qu'une) mais des accès temporaires liés à une campagne de travaux. Ce dispositif facilite le déplacement des maçons, ils peuvent se rendre dans le volume voisin, sans devoir repasser par l'extérieur. Ces arcs ne semblent pas être ceux de contrecœur de cheminée. De plus, l'arc du rez-de-chaussée est construit de travers et n'a pas été construit pour être visible.

Les matériaux utilisés dans la construction du mur mitoyen sont identiques à ceux mis en œuvre dans les façades (briques de 26-27x13x5-5,5 cm, mortier blanc, joints de 1 à 1,5 cm, parfois 2 cm). Ce mur mitoyen s'élève sur un mur de pierre, vestige d'une ancienne maison (datant d'avant le bombardement). Ce mur constitue une ancienne limite parcellaire que les constructions ont réutilisée. On pourrait imaginer dès lors que la construction des maisons n^{os} 32 et 34 soit une entreprise commune - afin d'en diminuer les coûts - réalisée au lendemain du bombardement (par deux propriétaires distincts ?).

La datation des maisons n^{os} 32 et 34

L'étude dendrochronologique menée par le Centre Européen d'Archéométrie de l'ULg (HOFFSUMMER, 2011) sur la ferme de charpente unique de la maison n^o 32 a déterminée une date d'abattage de 1707 et 1731. Ces dates déterminent-elles la construction de cet état de la maison ou bien une nouvelle charpente ? Et, par extrapolation, peuvent-elles être d'application pour la maison n^o 34 ?

La ferme de charpente, relativement cohérente (toutes les pièces portent la marque I - malgré quelques suspicions pour les pièces de la fermette) est datée de 1707 et 1731. Sa partie inférieure - jambes de force et entrants des jambes de force n'existe plus. Nous avons mentionné plus haut les réserves à avoir vis-à-vis de cette ferme de charpente. Il n'est pas à exclure qu'elle ne soit pas en place.

5: Archéologie à Bruxelles, 009/03, P. Hoffsummer.

Dans l'état actuel de nos connaissances, il n'est pas aisé de mettre les maisons n° 32 et 34 en rapport l'une avec l'autre ; les principes constructifs étant tellement différents. De plus, les reconstructions de la fin du XIX^e siècle (1875) ont profondément chamboulé le plan de la maison n° 32. Situées au cœur de la zone bombardée et vu les matériaux utilisés, ces maisons appartiennent plus que vraisemblablement à la phase de reconstruction qui s'en est suivit.

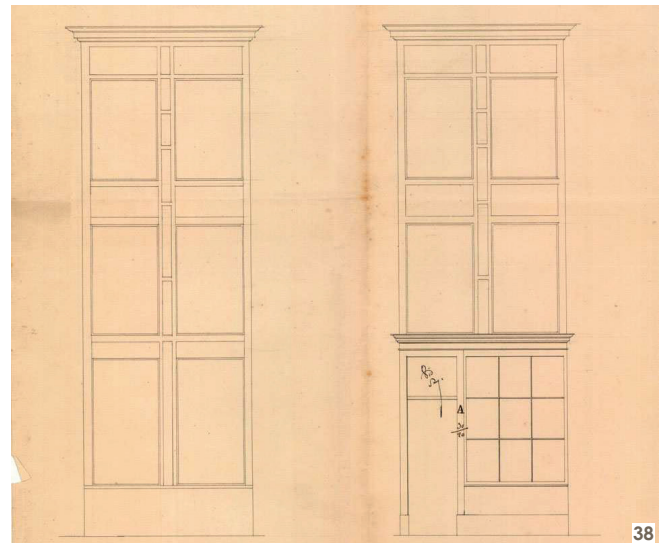
La rehausse d'un étage

Si l'on admet que le plan des AVB du dossier TP 13392 se rapporte à la maison n° 34 (fig. 38), le rehaussement d'un étage est à dater d'après 1836 (style néoclassique). Ce document présente en effet une élévation de trois registres (rez-de-chaussée, premier et deuxième étage) qui pourrait parfaitement correspondre à la maison avant son rehaussement. L'enduit avec un appareil de faux joints (**UC 3461**), couvrant toute la façade, est contemporain du rehaussement comme le confirme l'analyse archéologique. La brique utilisée pour une partie du rehaussement est d'un gabarit plus petit (18-19x9x4,5 cm) que celui utilisé dans le reste de l'élévation (**UC 3490**). Au sommet du murgouttereau rehaussé, on trouve deux trous de boulins encadrés de pierre. Les fenêtres des façades avant et arrière (**UC 3467** et **3468** (fig. 39), **UC 3477** et **3478**), perçant l'étage rehaussé ont des piédroits en briques et des appuis saillants en pierre bleue (petit granit).

Mis à part le rehaussement (fig. 40), peu de changements ont été apportés durant cette période dite de « néo-classicisation » des façades bruxelloises. Comme en témoignent les rares dégagements extérieurs (baies orientales des premier et deuxième étages), les fenêtres étaient jadis plus grandes. En largeur, l'ouverture des baies est réduite d'une largeur de brique et les appuis ont été remontés d'environ 6 assises.

Au premier étage, il semble que la totalité du trumeau ait été reconstruite (**UC 3469**). Les appuis saillants en pierre bleue (petit granit) et les garde-corps datent de cette époque, ainsi que le linteau en bois visible au-dessus de la baie du premier étage (**UC 3463**). Quelques pierres de récupération sont jointes au nouvel appareil de brique (18x9x4,5 cm). L'enduit de faux joints date vraisemblablement également début du XIX^e siècle.

La maison avait jusqu'à aujourd'hui conservé un seul châssis à petits-bois de cette époque (**UC 3478**) ; celui à 6 jours de la fenêtre occidentale, côté jardin, du troisième étage (pièce 07). Les parties ouvrantes se refermaient à l'aide de deux verrous ; l'un au sommet, l'autre à la base de la fenêtre. La tige métallique du verrou supérieur présentait à son extrémité inférieure une courbure pour permettre au doigt de le faire descendre. Les ouvrants étaient attachés au dormant à l'aide de deux fiches (chacune fixée par deux clous forgés sur les ailettes).



38



39



40

38 Le plan de 1836 se réfère-t-il à la maison rue des Pierres n° 34 (avant le rehaussement) pour la construction d'une vitrine en façade à rue ? Le fichier des AVB indique qu'il s'agit de la maison n° 36, ce qui semble ne pas être le cas.

© AVB, TP 13392

39 Au 3^e étage, fruit d'un rehaussement, les baies (**UC 3467** et **3468**) ne possèdent pas d'encadrement en pierre. Sous l'allège, on observe l'arc de décharge des baies (à 1 jour) du 2^e étage (**UC 3465** et **3466**).

© MRBC-DMS

40 Au 3^e étage (pièce 06), on aperçoit la trace de l'ancien pignon dans la maçonnerie avant la rehausse néoclassique.

© MRBC-DMS

Maison rue des Pierres n^o 36

Fiche signalétique

Maison de deux travées construite sur trois niveaux décroissants plus un niveau dans l'entablement (rez-de-chaussée, premier, deuxième, troisième étage sous combles/étage-attique) et un niveau de caves en sous-sol.

La façade à rue (3,80 m de large sur 12,90 m de haut) (fig. 41) est entièrement enduite et couverte d'une peinture blanche (**UC 3619**). Le rez-de-chaussée est percé d'une large vitrine (**UC 3620**) – aujourd'hui bleue, « Le Blue Night ». Vers la rue, les autres niveaux, sont chacun percés de deux fenêtres rectangulaires de hauteur décroissante sur cordon d'appui (au premier **UC 3621** et **3622**, au deuxième **UC 3623** et **3624** et au troisième **UC 3625** et **3626**). Les baies des combles sont petites et oblongues (**UC 3625** et **3626**). Une corniche souligne l'étage-attique, directement sous les baies de ce troisième étage (**UC 3627**).

La façade vers le jardin, est recouverte d'un enduit de ciment (**UC 3628**) (fig. 42). Le rez-de-chaussée a été complètement détruit pour communiquer avec l'espace d'une annexe élevée jusqu'à la grande cage d'escalier desservant la maison n^o 38 de la rue des Pierres (1924). Chaque étage est percé d'une seule baie médiane de hauteur décroissante (au premier **UC 3629**, au deuxième **UC 3630** et au troisième **UC 3631**). L'enlèvement partiel de l'enduit de façade (**UC 3628**) a permis d'observer ponctuellement les modifications apportées à la façade et aux baies. Une couture verticale (**UC 3632**) le long d'un des côtés de la maison laisse à penser qu'une partie de celle-ci a été remontée (à hauteur de la fenêtre du premier étage **UC 3629**). Le gros-œuvre de la maison (**UC 3633**) est constitué d'une brique de 26/27x13/13,5x5,5 cm.

Aujourd'hui réduite, la fenêtre du premier étage (**UC 3629**) était jadis surmontée d'un arc surbaissé en brique encore visible dans la maçonnerie (**UC 3634**). Un linteau en bois témoigne d'une première modification de la baie. L'un des piédroits de l'ancienne baie (**UC 3629**) a conservé dans sa maçonnerie quelques pierres taillées (**UC 3635**). Sous la fenêtre du second étage (**UC 3630**), dans l'axe des piédroits de la fenêtre, on observe également deux coutures verticales, laissant présager de la dimension de l'ancien percement. Aujourd'hui munie d'un appui en pierre bleue et d'un linteau en bois, la baie était jadis plus grande. Un autre linteau en bois subsiste dans la maçonnerie, trois assises de brique plus haut que l'actuel.

Des ancrs en I ou en Y soutiennent les poutres de rive. Dans la partie supérieure de l'élévation, quelques pierres bleues garnissent l'angle de la maison (**UC 3636**).

L'élévation des façades côtés rue et jardin est surmontée de trous de boulines encadrés de pierre blanche vers la rue, et de bois vers le jardin (3 en façade avant, 2 en façade arrière). Ils appartiennent à une partie rehaussée de la maison (**UC 3637**) (fig. 43), réalisée dans une petite brique plus foncée (18x9x4,5 cm) que celle utilisée dans le reste de la maçonnerie des façades.

Le mur-gouttereau de la maison n^o 36 n'existe plus du côté oriental. Il a été détruit lors de la construction de la maison n^o 38 en 1924 en style Art Déco par les arch. J. Cailleu et A. Bezerie (*PMB*, 1C, p. 109). Des corbeaux métalliques insérés dans la maçonnerie du n^o 38 viennent désormais soutenir à l'est les lourdes poutres de plancher, parallèles à la rue (**UC 3611** à **3618**). La maison n^o 36 est plus longue de 1,05 m que celle du n^o 34. Le mur aveugle est partiellement visible (**UC 3638**). Il est également couvert d'un enduit cimenté sur lequel on aperçoit des ancrs en I ou en X. Il n'a pu être décapé lors de l'intervention archéologique.



41



42

41 La maison n^o 36 de la rue des Pierres – façade à rue.
© MRBC-DMS

42 La façade arrière de la maison n^o 36 rue des Pierres. La maison est plus longue de quelques mètres que sa voisine du n^o 34.
© MRBC-DMS

La maison n° 36 est de plan oblong (de 3,80 m de large sur 10,85 m de long). La distribution verticale est reportée au centre de l'espace, desservant, via un hall, une pièce côté rue et une autre côté jardin. Seules exceptions à cette organisation, les combles et le rez-de-chaussée ont une pièce unique avec au rez-de-chaussée, un escalier à volée droite logé au nord du volume (**UC 3639**). Les escaliers (**UC 3640**) sont à double volée avec palier intermédiaire. Les escaliers ne sont vraisemblablement par situés à leur place d'origine. Une poutre maîtresse du plancher des combles est sectionnée à hauteur de l'escalier et est soutenue par le dessus par une agrafe métallique.

Des traces de cheminées sont visibles au centre des pièces contre le mur-gouttereau mitoyen de la maison n° 34.

Vers le nord, la maison s'élargit légèrement au-delà du mur-gouttereau arrière de la maison voisine (n° 34) ; c'est-à-dire que le mur-gouttereau est (**UC 3638**) est construit contre la façade arrière du n° 34, entraînant de facto un rapport de chronologie relative évident.

La cave de la maison n° 36 forme un espace unique couvrant toute la maison. On y accède via un escalier en pierre bleue (**UC 3641** - accès aujourd'hui bouché) depuis l'extérieur (fig. 44). Le plafond de la cave est une grande dalle de béton couvrant toute la superficie de la maison.

La cage d'escalier (**UC 3640**) est encadrée de cloison à pans-de-bois aux premier et second étages (**UC 3642 à 3645**). Ces cloisons possèdent un hourdis de petites briques (16x8x4 cm) (fig. 45).

Aux AVB, un plan daté de 1843 est conservé dans le dossier Travaux Publics TP 3734 pour des modifications apportées à la façade de la maison. Il s'agit de transformations néoclassiques - transformation d'un pignon à volutes renversée en un étage à corniche droite percé de deux petites baies rectangulaires au-dessus de la corniche.

Les transformations de 1843 ont-elles, comme dans un grand nombre de cas à Bruxelles, été l'occasion de changer l'axe de la maison ? Le pignon à volutes de la façade induit un axe de bâtisse perpendiculaire à la rue. En réalité, l'axe de la maison n'a pas changé d'orientation. La bâtisse désormais à croupette est restée perpendiculaire à la rue.

La construction de la maison n° 36

D'un point de vue de chronologie relative, la maison n° 36 semble postérieure à celle logée au n° 34. En effet, nous l'avons vu, la maison n° 36 s'élargit au-delà du volume voisin du n° 34. L'extrémité nord du mur-gouttereau (**UC 3638**) de la maison n° 36 s'appuie contre l'angle nord-est de la maison n° 34.

De l'autre côté, vers l'est, le rapport de chronologie relative est évident avec la maison logée au n° 38. Construite en 1924 en style Art Déco, elle est postérieure à la maison n° 36. Les travaux de 1924 ont détruit le mur-gouttereau de la maison. Aujourd'hui



43



44



45

43 Dans les combles, vers le jardin, le pignon du volume a également été remplacé par une croupe à l'époque néoclassique. L'angle nord-ouest de la maçonnerie a été reconstruit (**UC 3637** - brique de 18x9x4,5 cm) durant cette campagne.

© MRBC-DMS

44 Lors de la destruction de la maison n° 36, l'escalier menant à la cave via quelques degrés en pierre bleue – alors obturé – a été dégagé.

© MRBC-DMS

45 Cloison à pans-de-bois encadrant la cage d'escalier de la maison n° 36 au niveau du deuxième étage (**UC 3644**).

© MRBC-DMS



46 Au sommet du mur-gouttereau ouest de la maison n° 36, un corbeau de pierre (UC 3646) soutenait la sablière haute. Plusieurs fermes de charpente devaient former la longue bâtière entre les deux pignons.

© MRBC-DMS

47 Détail de la façade arrière, le long de la descente d'eau se trouve une couture verticale (UC 3632) témoignant de la reconstruction de l'angle de la maison à une date indéterminée (xviii^e siècle ?).

© MRBC-DMS

ce mur, porte des corbeaux métalliques soutenant les poutres de plancher de l'édifice logé au n° 36.

Peu d'éléments permettent de dater la maison n° 36 en chronologie absolue. Les fenêtres (UC 3621 à 3624) à rue ont toutes été modifiées lors des reconstructions néo-classiques. Côté jardin, la trace de quelques percements antérieurs au xix^e siècle subsiste : l'arc surbaissé d'une baie (UC 3634) et des pierres de taille de piédroits (UC 3635). Le gros œuvre de la maison (UC 3633) devrait appartenir au xviii^e siècle, après le bombardement de la ville en 1695. Le plan de 1843 (AVB, TP 3734) montre la façade de la maison telle qu'elle se présentait lors de sa reconstruction après le bombardement de la ville, avec notamment un pignon à volutes renversées, bien en phase avec le style de l'époque.

Des poutres de plancher ont été prélevées dans la maison afin de réaliser une étude dendrochronologique (UC 3611 à 3618). Les échantillons sont stockés dans les réserves archéologiques du Laboratoire d'Archéologie à Bruxelles (MRBC/DMS).

Le principe constructif de la maison n° 36 est bien différent de celui de la maison n° 34. En effet, ici, de grosses poutres (d'environ 0,20 m de côté) soutiennent les solives et le plancher. Ces poutres, disposées entre les murs-gouttereaux sont parallèles à la rue. Au sommet du mur-gouttereau ouest de la maison n° 36, un corbeau de pierre médian en grès lédien (UC 3646) soutenait jadis la sablière haute (fig. 46). Des fermes de charpente, aujourd'hui disparues, devaient soutenir la bâtière de ce long volume.

Évolution

Le long de la façade arrière, proche de l'angle, apparaît une couture verticale (UC 3632) (fig. 47). De part et d'autre de cette dernière, la maçonnerie est composée de briques d'un gabarit de 26-27x13/13,5x5,5 cm. L'angle nord-ouest de la maison compte quelques pierres bleues (UC 3636), témoin d'une reconstruction de l'angle, incluant quelques pierres dans le gros-œuvre ? Nous ne pouvons pas dater ce chantier plus précisément que du xviii^e siècle.

La façade arrière de la maison n° 36 a été fortement transformée au niveau des baies. Des coutures dans la maçonnerie témoignent de ces changements (fig. 48-49). Ces modifications sont difficilement datables. Elles utilisent également une brique de 26/27x13/13,5x5,5 cm.

La suppression du pignon à volutes et les transformations néoclassiques (1843)

Comme l'indique le plan des dossiers des Travaux Publics des AVB (TP 3734) (fig. 50), c'est peu avant la moitié du xix^e siècle que la maison est transformée. Son pignon baroque à volutes va être détruit au profit d'une corniche droite (UC 3627) et d'un étage percé de deux petites baies rectangulaires (UC 3625 et 3626). Ces transformations n'ont pas changé l'axe de la maison ; la bâtière reste perpendiculaire à la rue et des croupettes viennent remplacer les pignons.

Au rez-de-chaussée, le plan indique d'autres transformations, comme la suppression de la porte de style Louis XV (xviii^e siècle) et la création d'une large vitrine avec une baie à linteau droit (UC 3620).

D'un point de vue archéologique, les dégagements pratiqués à l'intérieur de la maison indiquent clairement qu'une grande partie de la façade à rue est transformée à cette époque. Les encadrement et trumeaux des baies dégagés dans les pièces à rue sont en brique de petit calibre (18x9x4,5 cm) au premier (UC 3621 et 3622), au second (UC 3623 et 3624) (fig. 51) et au troisième étage (UC 3625 et 3626) (fig. 52).



48



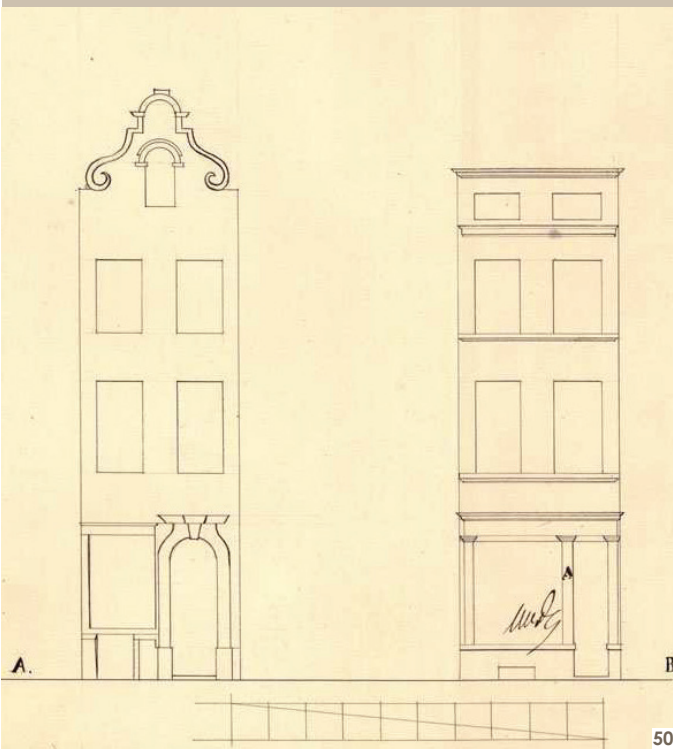
49

48 Les baies, notamment au deuxième étage, ont été profondément remaniées. Sous l'actuel seuil en pierre bleue, des coutures verticales témoignent de la taille de l'ancien percement. Des pierres subsistent dans la maçonnerie à la base des anciens piédroits. La hauteur de la baie est ensuite réduite, par la pose d'un seuil en pierre bleue et d'un linteau en bois.

© MRBC-DMS

49 Au niveau du premier étage, la baie a également été modifiée à plusieurs reprises. À la base des piédroits, des pierres (UC 3635) du percement primitif (?) subsistent. Elles sont biseautées dans l'angle. Ensuite, un arc surbaissé fut posé (XVIII^e siècle). D'autres modifications, comme la pose d'un linteau en bois et réparation du piedroit de la baie avec de grandes briques rouges (UC 3647) et au XX^e siècle, un retrecissement significatif (briques usinées et linteau en béton) sont encore intervenues.

© MRBC-DMS



50



51



52

50 Plan pour la modification de la façade de la maison rue des Pierres n° 36 (?) en 1843.

© AVB, TP 3734

51 À l'époque néoclassique, le pignon de la maison a été abattu et remplacé par un étage-attique percé de deux baies (UC 3625 et 3626). Cette campagne est caractérisée par une brique de petit gabarit de 18x9x4,5 cm, différente du reste du gros-œuvre. Dans l'angle sud-ouest de la pièce, on aperçoit ce changement de matériaux.

© MRBC-DMS

52 Au niveau du premier et deuxième étage (ici, le deuxième (UC 3623 et 3624), le trumeau et les piédroits des deux baies ont été reconstruits durant la campagne de mise au goût du jour néoclassique. À cette époque, les murs-gouttereaux du volume ont été conservés. En 1929, lors de la construction de la maison n° 38, le mur-gouttereau oriental a été remplacé.

© MRBC-DMS

L'escalier postérieur aux poutres de plancher

La circulation verticale située au centre de l'habitation composée d'un escalier à double volée et palier entre les étages (**UC 3640**), ne date pas de la même époque que la maison. En effet, la poutre de plancher médiane a été coupée à l'endroit de la cage d'escalier. Elle est aujourd'hui maintenue par une agrafe métallique. La moulure de l'escalier (Louis-Philippe) date vraisemblablement du milieu du xix^e siècle (1843 ?).

La cage d'escalier est bordée de murs en pans-de-bois aux hourdis de briques (16x8x 4 cm, fortement cuites de couleur rose / rouge pâle (**UC 3642 à 3645**). Les briques contre les poteaux verticaux sont biseautées pour le passage d'une tige en bois empêchant les briques de pivoter. Sur le chantier BR229, maison sise Petite rue des Bouchers, une brique de ce type appartient à la phase du début du xviii^e siècle, soit de la reconstruction après le bombardement de Bruxelles.

Aucun des châssis de la maison n'appartient à la période néoclassique. Ces châssis — à deux battants parfois surmontés d'une imposte — appartiennent tous au xx^e siècle.

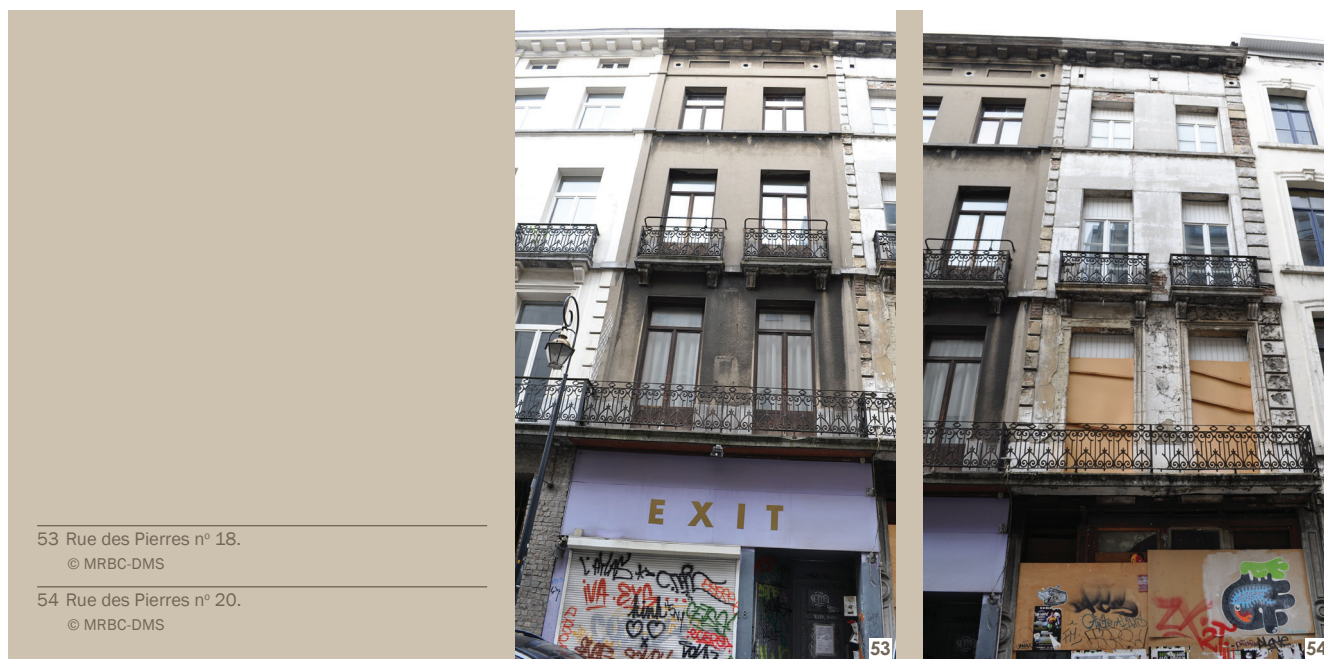
Maisons rue des Pierres n^{os} 18-20

Comme l'indique le dossier des Travaux Publics (AVB/ TP 3722), les bâtiments sis aux n^{os} 16-18 et 20 de la rue des Pierres (fig. 55) ont été édifiés lors d'un même chantier. Ils se présentent comme une suite de trois bâtisses jumelées de deux travées sur une hauteur de quatre niveaux (avec un niveau supplémentaire de combles et un sous-sol) (fig. 53-54). Les trois niveaux supérieurs sont percés de baies rectangulaires de hauteur dégressive (fig. 56). Le *Patrimoine Monumental de la Belgique* en donne une rapide description (PMB 1C, 1994, p. 110). Ces trois maisons ont été reconstruites à partir de 1875. Notons que l'enduit de la maison n^o 18 a été renouvelé en 1951 (TP 59669/ AVB).

Un rapide visite sur place a permis d'observer certains murs de refend à pans-de-bois. Ces cloisons légères en bois possèdent des hourdis en brique (fig. 57), d'une largeur équivalente à une boutisse (environ 9 cm). Dans ce cas, l'appareil est composé de tas de panneresses décalées d'un demi, à chaque tas.

Les maçonneries des n^{os} 18 et 20 sont du même type : briques (rouge foncé/noir) bien cuites liées au mortier blanc avec présence de nodules de chaux de petites tailles (points blancs), disposées en appareil croisé - alternance de tas de boutisses et de panneresses (avec décalage des panneresses d'un demi). La taille des briques est de 20/20,5x9/9,5x6/6,5 cm et le joint de 1 à 1,5 cm (parfois plus, mais rarement 2 cm).

Les maçonneries en façade ont une largeur équivalente à celle d'une boutisse, d'une panneresse et d'un joint (soit env. 9 + 20 + 1 = 30 cm).

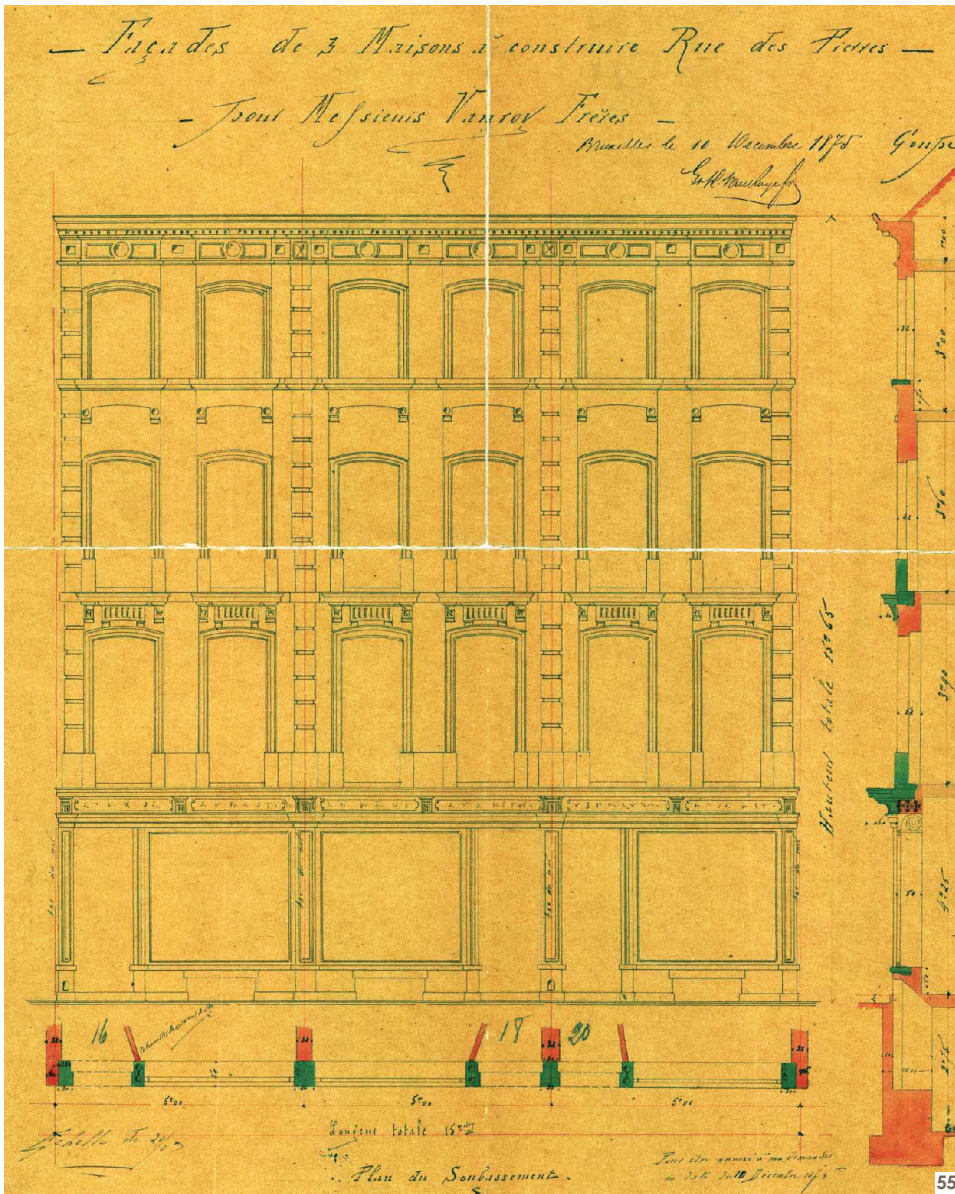


53 Rue des Pierres n^o 18.

© MRBC-DMS

54 Rue des Pierres n^o 20.

© MRBC-DMS



55 Le dossier des Travaux Publics daté 1875 contient le plan pour la reconstruction de trois maisons (Propriétaire : frères Van Roye), les actuelles n^{os} 16, 18 et 20. DEMEURE, 2009, p. 2-3.

© AVB/TP3722

56 Les deux étages supérieurs des maisons n^{os} 18 et 20.

© MRBC-DMS

57 La maçonnerie des hourdis des cloisons en pans-de- bois de la fin du XIX^e siècle au deuxième étage du n^o 20.

© MRBC-DMS



Conclusion

Une des principales problématiques posées par l'étude des maisons n^{os} 34 et 36 de la rue des Pierres est la compréhension de la manière dont les terrains ont été « bâtis ». En effet, il semble que certaines maisons aient pu être construites ensemble, voire avoir formé anciennement des propriétés uniques. C'est la thèse défendue notamment par le Patrimoine Monumental de la Belgique (PMB) pour les maisons n^{os} 32 et 34.

La maison n^o 36

Après l'étude archéologique, le cas de la maison n^o 36 a effectivement été rapidement tranché : elle n'appartient pas au même programme que la maison n^o 34 (fig. 58-59). La forme du mur gouttereau occidental de la maison n^o 36, au-delà de la maison n^o 34 atteste de sa postériorité. Ce mur prend appui sur la façade arrière de la maison n^o 34.

Les maisons n^{os} 32 et 34.

L'examen des sous-sols des deux maisons a indiqué qu'elles n'ont pas été bâties sur un sol vierge. Conservé dans les caves, mais actuellement très difficile d'accès, on observe un mur de pierre de grès lédien servant de fondation au mur mitoyen de brique. L'étude n'a pu dater cette structure appartenant à des maisons antérieures, plus que probablement médiévales.

Il semble bien s'agir d'un mur mitoyen, et non pas d'une cloison ou d'un refend. Ceci est donc un argument en faveur de la construction isolée des maisons n^{os} 32 et 34.

Par-dessus, on connaît surtout la maison n^o 34, qui a pu faire l'objet de décapages. Là se développe vraisemblablement au début du ^{xviii}e siècle une maison de ville relativement classique : deux étages avec un étage sous combles surmontent le rez-de-chaussée. À chaque niveau, deux pièces sont desservies par un escalier médian. L'actuel dispositif ne remonte pas au-delà du ^{xix}e siècle (fig. 60).

La volumétrie générale, le rythme des percements en façade et l'organisation de la maison n^o 32 est la même, ce qui était l'argument principal des auteurs du PMB pour signifier leur gémellité, si pas leur unicité.

L'étude partielle menée sur la maison n^o 32 avant ses travaux de rénovation a mis en évidence l'existence, dans cette maison étroite, d'une ferme de charpente médiane. Ceci semblait alors conforter l'hypothèse de la contemporanéité des deux maisons, voire de la construction d'une seule habitation englobant les deux éléments, dont la largeur nécessiterait dès lors pour la couverture, un appui intermédiaire entre les pignons construits. Cette charpente a été datée de 1710-1715. Cependant, certaines particularités dans la mise en œuvre des bois autorisent à émettre un doute sur la validité de l'argument : on n'a pas conservé la liaison stratigraphique entre la charpente et l'édifice qu'elle chapeaute.

D'autres particularités, comme la disposition dissemblable des planchers dans les deux maisons, ou l'impossibilité d'apprécier correctement les liaisons stratigraphiques entre pignons et gouttereaux, du fait des modifications postérieures, viennent ajouter une épaisseur à la problématique.

Et surtout, aucun argument ne permet à ce jour de trancher. Aux deux hypothèses de départ, nous nous bornerons à ajouter quelques nuances.

Une seule grande maison englobant les maisons n^{os} 32 et 34 est construite à l'origine, peut-être à l'aplomb d'un plan médiéval ; le mur conservé dans les caves serait le seul élément conservé de ce plan original, et dessinerait déjà alors un mur de refend, et non pas un mur mitoyen.

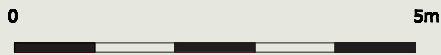
À deux maisons médiévales, séparées par un gouttereau encore visible en sous-sol, succèdent deux maisons indépendantes.

Façades à rue



N° 34

N° 36



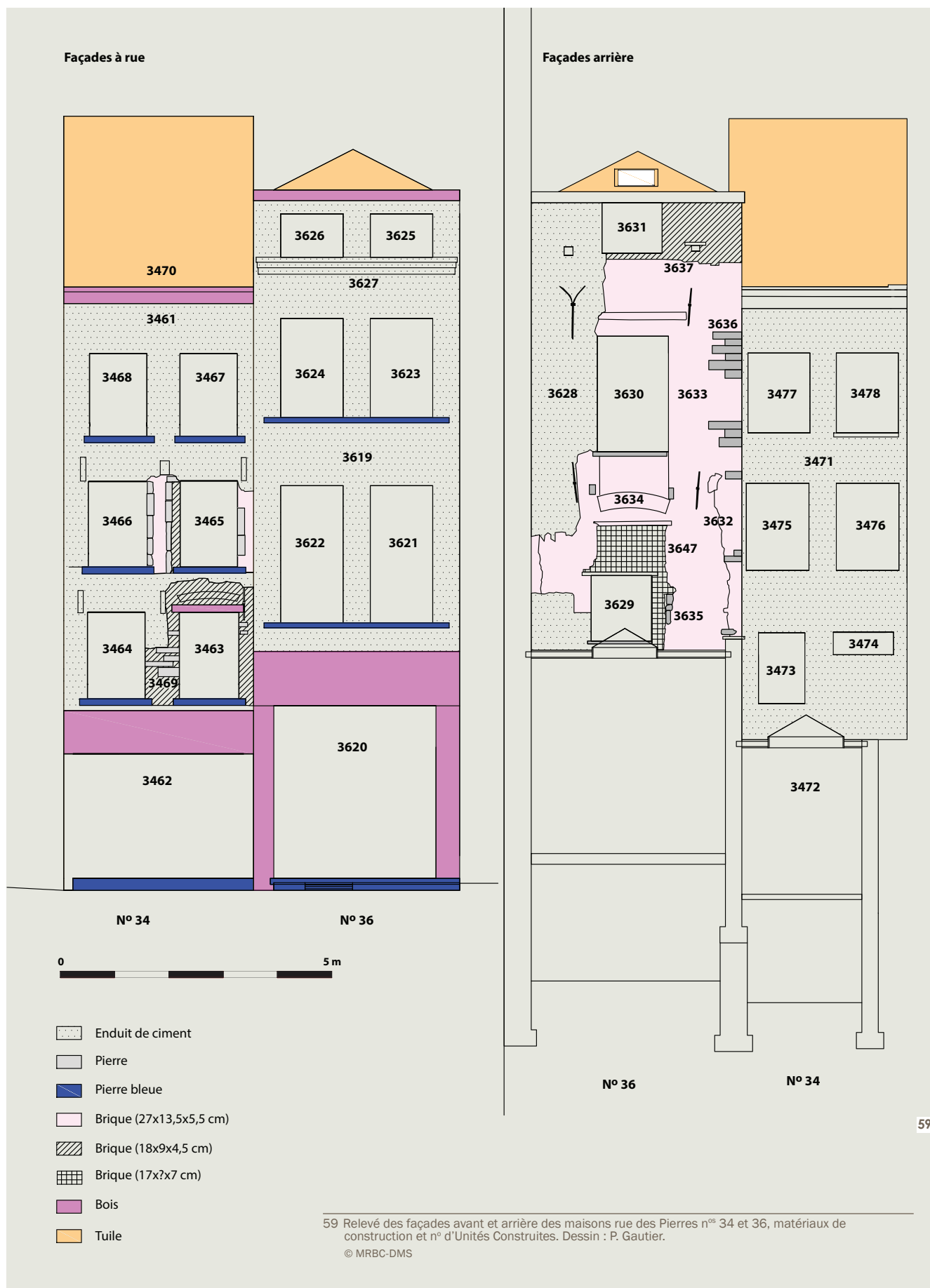
Façades arrière



N° 36

N° 34

58





61 Lot de poutres de plancher conservé au dépôt archéologique (MRBC-DMS) en vue d'une étude dendrochronologique. Ces poutres d'environ 1 mètre de long (UC 3611 à 3618) ont été prélevées lors de la démolition de la maison n° 36.
© MRBC-DMS

62 Plancher de la maison n° 34 en cours de démontage, pour l'étude typologique, dendrochronologique et de l'identification des essences de bois.
© MRBC-DMS

63 La maison n° 34 (pièce 06) possède des frises fleuries de papiers peints sur un enduit à la chaux rehaussé de couleur noire (UC 3423).
© MRBC-DMS

64 Sous la frise fleurie de papiers peints (UC 3423) (pièce 06), on a retrouvé deux autres frises de papiers peints (UC 3421) ; l'une présentant des décors dorés sur fond noir, l'autre est formée d'une suite de médaillons bleus.
© MRBC-DMS



65 Serrures de la maison n° 34, (UC 3409-3408) et de la maison n° 36 (UC 3606-3607). Ces serrures de porte, datent probablement du xix^e siècle. Elles ont été prélevées sur place avant destruction des maisons. Ce matériel est conservé au dépôt archéologique de la Région de Bruxelles-Capitale.
© MRBC-DMS

Bien entendu, le dossier ne pourra être complet que si l'on interroge les sources historiques comme les recensements de population ou les archives du notariat. Cette démarche permettra probablement d'apporter un grand nombre de renseignements dans l'étude des maisons, leur datation, les personnes qui y ont habité et les activités qui s'y sont déroulées.

Sur le terrain enfin, la reprise d'une étude complète de la maison n° 32 rue des Pierres, pourrait grandement éclairer ce dossier. Pour ce qui est de la maison n° 34, il serait vivement souhaitable, à la faveur des démolitions qui ont eu cours et préalablement aux reconstructions envisagées sur place, de programmer une intervention d'archéologie du sous-sol qui permettrait d'examiner les fondations du mur mitoyen entre les maisons n^{os} 32 et 34. Avec la destruction des maisons et des voûtes des caves, les archéologues peuvent enfin avoir accès à la maçonnerie de pierre (moyennant le déblaiement de la cave). On espère que, dans cette opération, le mur de pierre pourra être dégagé sur toute la longueur de la cave et nous renseigner sur sa fonction et sa datation.

Bibliographie

- CABUY, 1997 : Y. CABUY, S. DEMETER, 1997, *Atlas du sous-sol archéologique de la région de Bruxelles-Capitale. Bruxelles. Pentagone. Découvertes archéologiques*. 10.2, p. 32-37.
- CULOT, 1992 : M. CULOT, E. HENNAUT, M. DEMANET, C. MIEROP, *Le bombardement de Bruxelles par Louis XIV et la reconstruction qui s'en suivit 1695-1700*, Bruxelles, 1992.
- DEMEURE, 2009 : Q. DEMEURE, *Aperçu de l'évolution du bâti de la rue des Pierres n^{os} 18, 20, 30, 32, 34, 36*, Bruxelles, 2009 (Rapport inédit de la Ville de Bruxelles / Cellule patrimoine).
- HOFFSUMMER, 2011 : P. HOFFSUMMEMR, Ch. MAGGY, A. WEITZ, *Rapport d'analyse dendrochronologique. Bruxelles, rue des Pierres, n^o 32*, Liège, 2011 (Rapport ULg, Archéologie à Bruxelles, 9/3).
- LOIR, 2009 : Ch. LOIR, 2009, *Bruxelles néoclassique. Mutation d'un espace urbain 1775-1840*, Bruxelles. *Patrimoine Monumental de la Belgique. Pentagone N-Z*. 1C, 1994, Liège, p. 108-112.
- PION, 2010 : C. PION, *Intervention archéologique à Bruxelles, rue des Pierres n^{os} 18-20 et rue Henri Maus n^{os} 33-47*, 2010 (Archéologie à Bruxelles, 9/1).

Cartes et plans

- BASTENDORFF, 1821 : J. P. BASTENDORFF, *Plan parcellaire de Bruxelles, 1821* (AVB, n^o 48).
- BELLE-Forest, 1575 : F. BELLE-Forest, *Le grand plant et vray portrait de la ville de Brusselles, 1575*, (BR, CPXXXI Bruxelles III 7595). Brussel, Grand plan n^o 3, ca 1770, (AVB gr. plan n^o 3).
- DESAUBLEAUX, 1780 : F.-J. DESAUBLEAUX, *Plan détaillé de la ville de Bruxelles, ca 1780* (AGR, n^o 34 Ms).
- DUPUIS, 1777 : L.-A. DUPUIS, *Plan topographique de la ville de Bruxelles, 1777* (BR, Cartes et plans IV 6).
- LEFÈBRE D'ARCHAMBAULT, 1769 : P. LEFÈBRE D'ARCHAMBAULT, *Plan détaillé de la ville de Bruxelles, 1769* (Fondation Roi Baudouin).
- POPP, 1866 : J.-C. POPP, *Plan parcellaire de la ville de Bruxelles, 1866* (BR, Cartes et plans s. n^o).
- DE TAILLY, 1640 : M. DE TAILLY, *Bruxella, nobilissima Brabantiae civitas an^o 1640* (BR).
- VAN DEVENTER, ca 1550 : J. VAN DEVENTER, *Plan d'ensemble de Bruxelles et environs, ca 1550* (BR).



Samenvatting

Bouwhistorisch onderzoek van de woningen in de Steenstraat nrs. 18-20, 32, 34 en 36 te Brussel

Patrice Gautier

Voorafgaand aan de restauratie en reconstructie van een aantal gebouwen in de Henri Mausstraat (nr 33-47) en de Steenstraat (nr 18-20, 30 en 34-38) naar aanleiding van de bouw van een hotel, woningen en handelszaken, liet de Directie Monumenten en Landschappen preventief archeologisch onderzoek uitvoeren. Dit onderzoek bestond uit enerzijds het bestuderen van de te verdwijnen gebouwen en anderzijds uit het opgraven van ondergrondse zones die bedreigd werden door de werken (verdiepen van o.a. enkele kelders en liftschachten). Het onderzoek werd toevertrouwd aan de Koninklijke Musea voor Kunst en Geschiedenis, in samenwerking met de vzw *Recherches et Prospections archéologiques en Wallonie* en werd uitgevoerd tussen 1 mei en 2 juli 2010.

De huizen ter hoogte van Steenstraat 34 en 36 te Brussel – gebouwd in het Ancien Régime – werden voor hun afbraak grondig bestudeerd. Er werd eveneens nauwgezet onderzoek uitgevoerd in de huizen met huisnummers 18 en 20 – gebouwd in de 19de eeuw – die geherwaardeerd werden. Een van de voornaamste onderzoeksproblemen die zich stelde tijdens het onderzoek van deze huizen, was het inzicht in de manier waarop de terreinen bebouwd zijn geweest. Het lijkt er immers op dat enkele huizen samen opgetrokken werden en dat ze in het verleden zelfs ongedeelde gehelen waren.

Annexe

Liste explicative des Unités de Construction pour le site

Maison rue des Pierres n° 34

Numéro UC	Loc.	Description
BR223/3401	Pièce 05	Ardoises posées contre la façade arrière de la maison.
BR223/3402	Pièce 05	Ardoises posées contre la façade arrière de la maison.
BR223/3403	Pièce 05	Carreaux de 10x10 cm de la cheminée UC 3494.
BR223/3404	Mur mitoyen (UC 3638)	Briques de 16,5x8x4 cm.
BR223/3405	Pièces 05	Plancher en bois.
BR223/3406	Pièce 05	Enduit posée sur baguette en bois refendues.
BR223/3407	Pièces 05	Clous forgés provenant de la cloison en bois (UC 3486) séparant la pièce 05 et l'escalier (UC 3480).
BR223/3408	Pièce 07	Deux fiches « papillon » et clous forgés.
BR223/3409	Pièce 09	Deux fiches « papillon » et clous forgés.
BR223/3410 à 3415	Pièce 03	Planches du mur de refend en bois UC 3484.
BR223/3416	Barreau de l'escalier	UC 3480
BR223/3417	Pièce 04	Plancher.
BR223/3418	Pièce 06	Enduit à la chaux avec traces de peinture rose.
BR223/3419	Pièce 06	Enduit à la chaux avec traces de peinture noire et frise fleurie.
BR223/3420	Pièce 06	Enduit à la chaux avec traces de peinture noire et frise fleurie.
BR223/3421	Pièce 06	Frise papier peint avec médaillons bleus.
BR223/3422	Pièce 06	Frise papier peint avec fleurs.
BR223/3423	Pièce 06	Frise papier peint avec fleurs.
BR223/3424	Pièce 06	Frise papier peint avec médaillons bleus.
BR223/3425	Pièce 03	Clous forgés du mur de refend en bois.
BR223/3426	Mur mitoyen 3490	Briques de 26-27x13-13,5x5,5 cm.
BR223/3427	Mur mitoyen 3490	Briques de 26-27x13-13,5x5,5 cm.
BR223/3428	Pièce 04	Plancher.
BR223/3429 à 3444	Pièce 06	Plancher.
BR223/3445 à 3451	Pièce 03	Planche du mur de refend et clous forgé.
BR223/3452 et 3453	Pièce 03	Briques du bouchage dans le mur de refend UC 3484 de 18x9x4,5 cm.
BR223/3454	Pièce 09	Briques.
BR223/3455	Pièce 06	Plancher.
BR223/3456	Pièce 08	Brique de 18x9x4,5 cm.
BR223/3457	Pièce 01	Enduit avec traces de peinture verte.
BR223/3458	Pièce 01	Enduit avec papier peint à fleurs.
BR223/3459	Pièce 01	Enduit avec papier peint à fleurs.
BR223/3460	Pièce 01	Enduit avec papier peint à pois.
BR223/3461	Façade à rue	Enduit beige présentant un appareil de faux-joints.
BR223/3462	Façade à rue	Vitrine du rez-de-chaussée.
BR223/3463 et 3464	Façade à rue	Fenêtres du premier étage, aux appuis saillants en pierre bleue, s'ouvrant sur la pièce 02.

BR223/3465 et 3466	Façade à rue	Fenêtres du deuxième étage, aux appuis saillants en pierre bleue, s'ouvrant sur la pièce 04.
BR223/3467 et 3468	Façade à rue	Fenêtres du troisième étage, aux appuis saillants en pierre bleue, s'ouvrant sur la pièce 06.
BR223/3469	Façade à rue	Trumeaux en brique (18x9x4,5 cm) et pierre de taille entre les baies du premier étage (UC 3463 et 3464).
BR223/3470	Façade à rue	Corniche débordante, peinte en blanc.
BR223/3471	Façade arrière	Enduit de ciment gris.
BR223/3472	Façade arrière	Baie sous linteau métallique ouvrant complètement la maison au niveau du rez-de-chaussée vers une annexe au toit plat logée en fond de parcelle de la maison n° 34.
BR223/3473 et 3474	Façade arrière	Fenêtres du premier étage.
BR223/3475 et 3476	Façade arrière	Fenêtres du deuxième étage.
BR223/3477 et 3478	Façade arrière	Fenêtres du troisième étage.
BR223/3479	Pièce 01	Escalier courbe reliant le rez-de-chaussée au premier étage (pièce 02).
BR223/3480	Escalier central	Double volée et palier intermédiaire entre chaque niveau, distribuant les étages deux, trois et quatre.
BR223/3481	Pièce 10 – cave	Entrevous en brique sur solives métalliques.
BR223/3481	Pièce 10 – cave	Escalier en bois d'une volée menant aux sous-sols et flanqué contre le mur mitoyen (UC 3490 et 3489).
BR223/3483 à 3488	Pièces 02 à 07	Murs de refend faits de planches de bois clouées sur des poteaux en bois séparant les pièces de vie (pièces 02 à 07) de la cage d'escalier (UC 3480). Les cloisons sont recouvertes d'un enduit à la chaux et poils de vache posé sur un lattis de bois refendus. Une porte est logée à l'est de la cloison, vers la maison n° 36.
BR223/3489	Pièce 10	Fondation du mur mitoyen (UC 3490) composée de gros blocs de pierre blanche, jointoyés au mortier beige/ jaune.
BR223/3490	Pièces 01 à 07	Mur mitoyen entre les maisons n ^{os} 32 et 34, composé de brique de 27x13,5x5-5,5 cm, jointoyé au mortier blanc.
BR223/3491	Pièces 06 à 09	Rehaussement en maçonnerie de brique de 18-19x9x4,5 cm également des briques de 26-27x13x5,5 cm, au-dessus du mur (UC 3490), de manière à créer un étage supplémentaire à la maison.
BR223/3492	Pièce 01	Arc en brique de 26-27(?)x13x5,5 cm, dans la maçonnerie UC 3490, accompagné de coutures verticale à ses extrémités, vestige d'une ancienne baie, bouchée dans un matériau identique.
BR223/3493	Pièce 04	Arc en brique de 26-27(?)x13x5,5 cm, dans la maçonnerie UC 3490, accompagné de coutures verticale à ses extrémités, vestige d'une ancienne baie, bouchée dans un matériau identique.
BR223/3494	Pièce 01, 03, 05, 07, 09	Cheminée (pièce 05) et double conduit de cheminée situé contre le mur mitoyen UC 3490 dans les pièces avant de la maison.
BR223/3495	Pièce 02, 04, 06, 08	Double conduit de cheminée situé contre le mur mitoyen UC 3490 dans les pièces arrières de la maison.

Maison rue des Pierres n° 36

BR223/3601	Pièce 06	Briques 18x9x4,5 cm, mur (UC 3637).
BR223/3602	Pièce 06	Ardoises posées contre la façade arrière de la maison.
BR223/3603	Pièce 02	Clous forgés du mur (UC 3643) et morceau d'ancre métallique.
BR223/3604	Pièce 06	Morceau de plancher à feuillure.
BR223/3605	Pièce 06	Morceau de plancher à feuillure.
BR223/3606	Pièce 02	Deux fiches fixées sur le mur (UC 3643) et clous forgés.
BR223/3607	Pièce 02	Deux petites fiches fixées sur le mur (UC 3643) et clous forgés..
BR223/3608	Pièce 06	Briques de 26-27x13-13,5x5,5 cm, mur (UC 3638).
BR223/3609	Pièce 06	Enduit recouvrant les solives du plancher de la pièce 06.
BR223/3610	Pièce 06	Briques de 26-27x13-13,5x5,5 cm, mur (UC 3638).
BR223/3611 à 3618		Lot de grosses poutres de plancher de la maison n° 36 (pour dendrochronologie).
BR223/3619	Façade à rue	Enduit blanc.
BR223/3620	Façade à rue	Vitrine en bois, peinte en bleu « Le Blue Night ».
BR223/3621 et 3622	Façade à rue	Fenêtres du premier étage, sur cordon d'appui saillant en pierre bleue, s'ouvrant sur la pièce 02.
BR223/3623 et 3624	Façade à rue	Fenêtres du premier étage, sur cordon d'appui saillant en pierre bleue, s'ouvrant sur la pièce 04.
BR223/3625 et 3626	Façade à rue	Petite fenêtres du troisième étage (combles, pièce 06) s'ouvrant sur un étage-attique.
BR223/3627	Façade à rue	Corniche soulignant l'étage –attique, sous les baies UC 3625 et 3626.
BR223/3628	Façade arrière	Enduit de ciment gris.
BR223/3629	Façade arrière	Fenêtre du premier étage, s'ouvrant sur la pièce 03.
BR223/3630	Façade arrière	Fenêtre du deuxième étage, s'ouvrant sur la pièce 05.
BR223/3631	Façade arrière	Petite fenêtre du troisième étage, s'ouvrant sur la pièce 06.
BR223/3632	Façade arrière	Couture à hauteur du premier étage longeant l'angle nord-ouest de la façade.
BR223/3633	Façade arrière	Maçonnerie en brique de 26/27x13/13,5x5,5 cm.
BR223/3634	Façade arrière	Arc de décharge en brique de 26/27x13/13,5x5,5 cm, de l'ancienne baie UC 3629.
BR223/3635	Façade arrière	Pierres de tailles appartenant au piédroit occidental de l'ancienne baie UC 3629.
BR223/3636	Façade arrière	Pierres de tailles formant l'angle nord-ouest de la maison.
BR223/3637	Façade arrière	Maçonnerie en brique de 18x9x4,5 cm dans la partie supérieure de l'élévation, à hauteur du troisième étage.
BR223/3638	Façade occidentale (mur-gouttereau)	Mur aveugle en brique de 26/27x13/13,5x5,5 cm, partiellement visible, recouvert d'un enduit de ciment gris.
BR223/3639	Pièce 01	Escalier d'une seule volée, menant au premier étage, aligné le long du mur-gouttereau UC 3638.
BR223/3640	Escalier central	Double volée et palier entre les étages entre chaque niveau, distribuant les étages deux et trois.
BR223/3641	Escalier courbe	En pierre bleue menant à la cave (pièce 07) depuis l'extérieur.
BR223/3642 à 3645	Pièces 02 à 05	Murs de refend en pans-de-bois aux hourdis de briques de 16x8x4 cm, séparant les pièces de vie (pièces 02 à 05) de la cage d'escalier centrale (UC 3640). Une porte est logée à l'est de la cloison, vers la maison n° 38.
BR223/3646	Pièce 06	Corbeau médian en pierre blanche soutenant à l'ouest la sablière haute de l'ancienne toiture disparue.
BR223/3647	Façade arrière	Maçonnerie de grandes briques rouges contemporaines obturant partiellement la fenêtre UC 3629.